

---

# SAINT-MANDÉ MAG

---

N°278 Mai 2023 [saintmande.fr](http://saintmande.fr)



**POLICE  
MUNICIPALE**

À la Une  
**LA CARTE DES TRAVAUX DANS SAINT-MANDÉ**

Focus  
**LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ DE LA VILLE**



**SAINT-MANDÉ**  
CRESCO ET FLORESCO

P.14



**CADRE DE VIE**  
Saint-Mandé plébiscité  
pour son cadre de vie

P.20



**HISTOIRE**  
Les 100  
ans de la  
naissance de  
Robert-André  
Vivien

**SAINT-MANDÉ MAG** N°278 / MAI 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché  
**CONCEPTION GRAPHIQUE** Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock  
**IMPRESSION** Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES**  
14 500 Dépôt légal à parution

**POUR EN SAVOIR +** [www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

**P.04** RÉTROSPECTIVE

**P.07** À LA UNE

Un nouvel accueil plus performant au service des usagers / Travaux en ville

**P.10** FOCUS

La sécurité, un des axes majeurs de la politique municipale

**P.13** VIE ÉCONOMIQUE

Les heures Maison. Rencontre avec Marie Meltz

**P.17** RENCONTRE

Diana HP, musicienne, compositrice et chanteuse

**P.18** DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

**P.19** CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur Le *labo des voix* avec Mathieu Salama

**P.24** À TOUT ÂGE

5 mai : Journée mondiale de l'hygiène des mains / Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Réunion d'informations sur les modes de garde / Mammographe 3 D, un nouvel équipement à l'hôpital Begin / Prévention canicule / Réalisations et projets de nos jeunes élus

**P.30** LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Le yoga pour adultes et seniors

**P.34** LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

**P.36** SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Commémoration / Le Temps des Aidants / Eden Atlan, psychologue clinicienne / Nouveaux tarifs Véliib' / C@fé numérique / Enquête publique / Agenda des seniors / Offre d'emploi HIA

**P.38** ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès. Hommage à Valérie Buffard et Dylan David Fernandes.

## JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé

Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Chères Saint-Mandéennes,  
Chers Saint-Mandéens,

Je veux profiter de cet éditorial pour évoquer la question des travaux en ville. J'entends et je lis, ces derniers temps, qu'il y aurait trop de travaux à Saint-Mandé, créant des nuisances importantes. Sachez que je comprends pleinement ce que peuvent ressentir certains : bruit, encombrements, délais trop longs notamment. En revanche, je ne peux laisser dire que ces travaux sont inutiles.

Plus encore, les Saint-Mandéens doivent savoir qu'une partie réelle des travaux de voirie ou de construction ne sont pas de la décision de la Municipalité. Ainsi, à ce jour en ville, des concessionnaires tels que GRDF, Veolia, ou ENEDIS, entreprennent des travaux de réseaux de gaz, d'eau ou d'électricité, que je ne peux pas refuser ni décaler car ils agissent en toute autonomie sur notre territoire, ainsi que le prévoient les textes. Nous sommes cependant toujours vigilants à les inciter à réaliser leurs interventions avant ou pendant nos propres travaux afin de ne pas laisser ce désagréable sentiment que l'on passe notre temps à refaire ce qui vient d'être achevé, gaspillant ainsi l'argent public.

J'ai donc conscience par exemple que les travaux réalisés actuellement dans le cœur de l'avenue du Général de Gaulle créent de l'inconfort pour certains avec la mise en sens unique et le détournement des lignes de bus. Mais nous n'avions pas d'autre choix que de prévoir de telles mesures, imposées par les maîtres d'œuvres et en accord avec le Département, afin de garantir la sécurité des habitants durant les travaux.

De quoi s'agit-il ? D'opérations privées ou parapubliques ne relevant pas de la ville, à l'instar de l'immeuble construit en lieu et place de l'ancienne papeterie, ou de la requalification par l'Établissement public foncier d'Île-de-France du numéro 66, un immeuble vétuste et sous le coup d'un arrêté de péril depuis des années. Une fois ces travaux réalisés, deux nouveaux immeubles et des commerces neufs, élégants et sécurisés verront le jour. Fallait-il interdire ces travaux indispensables car ils allaient créer des nuisances ?

S'agissant des aménagements de voirie réalisés par la ville depuis le début de notre mandature ; dans le quartier Nord ou rue Paul Bert, notamment. Certes, ceux-ci génèrent d'importantes nuisances pour les riverains et peuvent perturber leur quotidien. Mais, là encore, devons nous laisser ce quartier figé depuis les années 70 se dégrader plus encore ?

Alors, OUI, il y a des retards parfois, ou des désagréments du quotidien. Mais savez-vous que l'Île-de-France connaît une crise de la main d'œuvre sans précédent en ce qui concerne la construction, ce à quoi il faut ajouter les augmentations des coûts des matériaux et les grandes difficultés d'approvisionnement, générant ainsi des retards ? – c'est actuellement le cas des rues Viteau et Faÿs qui s'achèveront néanmoins dans quelques poignées de jours.

Par ailleurs, alors que plus de 80% des habitants plébiscitent un réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle, se plaignent légitimement de la densité, de l'engorgement et du manque de dynamisme de cette portion de la rue. Alors même que l'ensemble des candidats aux dernières élections municipales inscrivait dans leur programme la rénovation du Val-de-Gaulle. Devions-nous, encore une fois, rester inactifs face aux attentes des Saint-Mandéens et ne rien proposer ? Certes, quel que soit le projet arrêté, il n'était pas possible de dégager un consensus parfait et susciter ainsi 100% d'adhésion. Mais il fallait faire des choix, en pesant chaque conséquence, chaque situation, chaque impact pour retenir la meilleure option.

Ces quelques exemples concrets pour vous témoigner de tout l'engagement que mon équipe et moi-même portons pour toujours plus embellir Saint-Mandé, qui, je le rappelle, est l'une des plus petites villes de France en termes de superficie et dont la densité nous classe dans les trois premières avec ses 24 000 habitants au kilomètre carré. Le moindre chantier est donc ressenti avec une nuisance décuplée mais il faut conserver à l'esprit qu'à l'issue, Saint-Mandé s'embellit et évolue favorablement.

Je dois avouer que je regrette le comportement de certains, toujours prompts à jouer les Cassandre qui, depuis des semaines, attisent les craintes, diffusent de fausses informations, caricaturent le projet et accusent la Mairie de tous les maux. Quel intérêt dans tout cela si ce n'est un besoin d'exister ou de vouloir faire croire que Saint-Mandé doit rester dans l'immobilisme. NON, les Saint-Mandéens ne sont pas en "colère". Nous sommes fiers de notre commune, de son cadre de vie, de son confort. Certes, parfois inquiets et exaspérés par les nuisances du quotidien, par les travaux, par les incivilités. Mais, mon rôle est d'être à vos côtés et de continuer de hisser haut les couleurs de notre magnifique commune.

Plus grave encore, le comportement d'une partie de l'opposition municipale, soutien de la majorité présidentielle. En effet, lorsque l'on est élu, on doit faire preuve d'exemplarité, d'honnêteté et de sens de l'intérêt général. Au début du mandat, j'ai, peut-être à tort, mis cela sur le compte de l'inexpérience bien normale. Mais après trois ans, que dire d'élus qui ne comprennent toujours pas le fonctionnement d'un Conseil municipal, qui remettent en cause la plupart des décisions prises, voire même les attaquent devant la justice administrative ou la Préfecture (sans jamais avoir gain de cause), qui diffusent de faux chiffres dans leurs tribunes municipales, ne soutiennent même pas les politiques publiques portées par leur propre gouvernement (en matière de logement par exemple) et, plus généralement, préfèrent la polémique à l'intérêt général. Ces mêmes qui se sont opposés aux travaux des nouvelles cours de l'école Paul Bert, au projet de création de la Cabane, à la venue de Petit Bateau, à la construction de nouveaux logements, et j'en passe. Alors, que penser ? Est-ce de l'incompétence ou de la mauvaise foi ? Je vous en laisse juge, alors que dans le même temps, le Député de leur propre formation politique accompagne et soutient les projets menés par notre équipe.

Être Maire de Saint-Mandé, au-delà de l'honneur et de la fierté pour un enfant de la ville que je suis, ce n'est certainement pas un déroulement de carrière. Bien au contraire, c'est un engagement citoyen du quotidien, sincère et passionné, au service de l'intérêt général et des habitants. Le mandat de Maire est le plus beau des mandats et je suis fier de vous servir.

Bien sincèrement.





**FESTIVITÉ**

### La chasse aux œufs

Sous un ciel ensoleillé, des centaines de jeunes Saint-Mandéens se sont lancés à la recherche des œufs de Pâques cachés dans le jardin Alexandra David-Neel.



**COMMÉMORATION**

### Journée nationale du souvenir de la Déportation

Émotion et recueillement le 30 avril dernier, lors de la célébration honorant la mémoire des victimes de la Déportation dans les camps de concentration, lors de la Seconde Guerre mondiale. Des gerbes ont été déposées au Monument aux Morts, rue Grandville et au Cimetière sud.



## Le Printemps des familles

Des jeux, des émotions, des rires et du temps passé en famille

Superbe journée festive organisée le 1<sup>er</sup> avril dernier avec tout un programme concocté pour les enfants : divers ateliers (jardinage, confection de bougies, maquillage...), des spectacles, des jeux gonflables, des courses de vélos rigolos... et bien sûr la traditionnelle braderie toujours autant appréciée par les parents.



# SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

## ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...  
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

## Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

### Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste  
à votre écoute au

**06 79 93 61 82**

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes  
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois  
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

## L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



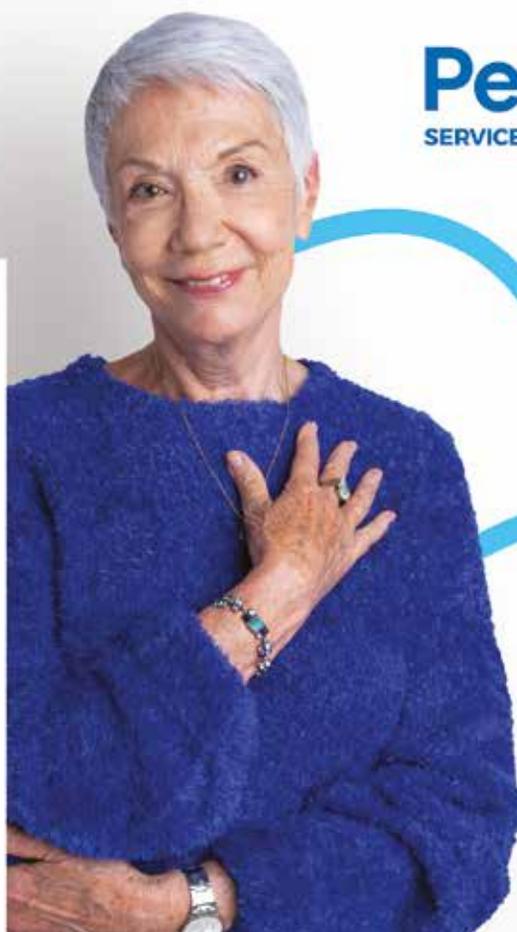
Accompagnements



Aide  
ménagère

**01 84 04 03 75**

51 Avenue de Paris  
94300 Vincennes



# Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

## SERVICE MUNICIPAL

# UN NOUVEL ACCUEIL PLUS PERFORMANT AU SERVICE DES USAGERS

S'inscrivant dans une stratégie globale d'amélioration de l'information des citoyens, le nouveau serveur vocal interactif mis en place il y a quelques semaines, répond à la volonté municipale d'offrir une meilleure qualité d'accueil téléphonique.

**l'accueil téléphonique est installé dans un espace dédié au rez-de-chaussée de la Mairie, permettant une plus grande confidentialité lors des appels et un meilleur confort de travail pour les agents municipaux.**

### L'ANALYSE DES BESOINS

Tout appel passé en Mairie arrivait sur son standard. Il était alors proposé à l'appelant plusieurs choix dont la reconnaissance vocale pour joindre les services directement. À défaut de disponibilité ou d'identification, l'appel arrivait sur le poste de l'agent d'accueil qui assurait aussi, aux heures d'ouverture de la Mairie, l'accueil physique des administrés. Attente parfois longue du fait des deux tâches effectuées en même temps, absence de confidentialité, manque de moyens et de procédures ont conduit la Ville, comme le Maire s'y était d'ailleurs engagé, à faire évoluer et à améliorer ce service, en créant un véritable "Pôle standard".

Le groupe de travail chargé de dresser un état des lieux a alors défini plusieurs axes d'amélioration : téléphone décroché en 5 sonneries maximum, 100% des appels doivent trouver une réponse ou une notion de réponse à leur question immédiatement, répondre à 95% des appels, annoncer les heures d'ouverture du standard, proposer des messages enregistrés sur des questions récurrentes... entre autres.

Après une période de tests et la formation des agents assurant cette mission, le nouveau dispositif qui a vu le jour en février dernier est à présent totalement opérationnel.

### LES NOUVEAUTÉS

Pour un accueil plus chaleureux et mieux adapté à la

réalité, plusieurs nouveaux services sont aujourd'hui proposés offrant un gain de temps tant pour l'utilisateur que pour les agents communaux, une meilleure information et une orientation plus pertinente vers le bon interlocuteur.

En voici quelques exemples :

- Le nouveau serveur vocal interactif donne la possibilité à l'utilisateur d'avoir le choix d'être mis immédiatement en relation avec un agent s'il le souhaite.
- Avant d'être mis en communication avec un service de la Mairie, l'utilisateur entend un message lui indiquant les cas où la demande n'est pas de la compétence de la Ville (exemple : les questions relatives aux collectes des déchets gérées par le Territoire).
- Lorsqu'un usager ne peut être mis en relation avec le service demandé parce que celui-ci ne répond pas, il lui est fait plusieurs propositions : envoyer sa demande par mail, laisser un message, ou rappeler un peu plus tard. À noter que cette non mise en relation avec le service demandé fait l'objet d'un suivi statistique.
- Enfin, un message informe plus clairement les usagers des horaires d'ouverture des services (Accueil unique, CCAS, service Communication ou accueil des Services Techniques) et indique le temps d'attente estimé lors d'un appel vers le standard.

D'ores et déjà, on constate une hausse des consultations du site internet de la Ville qui a été enrichi avec de nombreuses informations pratiques ainsi qu'une utilisation des téléservices toujours plus importante. Ces nouvelles pratiques ont fait baisser de 25% le nombre d'appels, laissant ainsi plus de temps aux agents pour mieux répondre ou orienter les usagers dans leur demande.







## SÉCURITÉ

# LA SÉCURITÉ, UN DES AXES MAJEURS DE LA POLITIQUE MUNICIPALE

Le renforcement des missions et des moyens alloués à la Police municipale témoignent de l'engagement très fort de la Ville en matière de sécurité. Vous rendre compte des actions engagées en fait aussi partie.

**La sécurité est une attente légitime et un droit. Même si notre ville est plutôt épargnée par la hausse de la délinquance observée en Île-de-France, la vigilance et la réactivité s'imposent pour préserver la tranquillité de tous.**

## LE RENFORCEMENT DES MISSIONS ET DES MOYENS

Répondre à la demande de tranquillité des Saint-Mandéens, c'est tout d'abord disposer d'effectifs suffisants. La Ville ayant fait le choix de les renforcer, Éloïse Brasi, la directrice de la Police municipale, a donc eu pour mission de recruter de nouveaux collaborateurs. À ce jour, il y a 34 policiers municipaux et deux postes sont encore à pourvoir. Cet effort important permet ainsi une présence de la Police municipale de jour comme de nuit 365 jours par an.

Pour faire face à la diversité de leurs missions de police, les agents utilisent du matériel de télécommunication performant : smartphone, caméras piétons, radios, système de géolocalisation en temps réel. Pour prévenir l'insécurité routière : un radar de vitesse et des éthylotests électroniques. Ils sont armés pour apporter une riposte en cas de besoin (lire page 12), ce qui leur permet aussi de veiller à leur propre sécurité. Ils ont

à leur disposition des voitures, des scooters, des VTT d'intervention et un SUV Peugeot E-2008 qui complète la flotte automobile municipale composée à 80 % de voitures électriques. Et puis, après 17 ans passés au 4 avenue de Liège, **les agents ont emménagé en tout début d'année au 18 bis Chaussée de l'Étang dans des locaux plus spacieux, plus fonctionnels et adaptés aux personnes à mobilité réduite.** Le lieu dispose d'une salle d'armes et d'un espace spécifique dédié au Centre de Supervision Urbain (CSU) qui permet une surveillance en temps réel de l'espace public et des bâtiments publics grâce à la vidéo-protection.

## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour compléter le dispositif "classique" dont la mission principale est la lutte contre la délinquance, la Ville a fait le choix de créer **une Brigade verte afin d'améliorer la salubrité et lutter efficacement contre les actes d'incivilité sur l'espace public.** Composée de deux agents, elle a pour mission de signaler les problèmes de propreté et de salubrité publique, de sensibiliser les particuliers aux bons comportements et de verbaliser les contrevenants aux règles relatives à la préservation de notre cadre de vie ou portant atteinte à la propreté de nos

rues. Jeter sur la voie publique un masque, un mégot, un mouchoir ou un papier, ne pas respecter les règles de collectes des déchets ou ne pas ramasser les déjections canines sont passibles d'amendes. À ce jour, 342 procès-verbaux ont été dressés. Autre particularité saint-mandéenne, la présence d'une **brigade cynophile composée d'un binôme humain et canin**. Le chien permet d'assister et de sécuriser les fonctionnaires de police lors d'interpellations d'individus, auteurs de crimes ou délits flagrants ainsi que de pacifier l'espace public en créant un climat sécurisant pour les administrés. Dressé, formé et entraîné régulièrement (2 entraînements par mois), le chien est un renfort et un auxiliaire précieux pour lutter contre toutes les formes de délinquance.

#### DES POLICIERS MUNICIPAUX ARMÉS

Armée depuis 2016, les agents de la Police municipale de Saint-Mandé bénéficient régulièrement de nouvelles formations. 5 agents sont en cours de formation au maniement du pistolet 9mm, des bâtons de défense et gazeuse. 4 agents seront formés en 2023 au pistolet à impulsion électrique, arme intermédiaire, dont l'efficacité a fait ses preuves en Police nationale et Gendarmerie. « *Chaque agent réalise au moins deux formations par an et par arme dont il est doté. Nous nous entraînons au stand de tir de Brie Comte Robert encadrés par des professionnels appelés Moniteur au Maniement des armes. Chaque agent tire au minimum 100 cartouches par an au 9 mm. Nous serons, à terme, 14 agents armés au sein de la direction* » précise Eloïse Brasi.

#### LE DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

Saint-Mandé est équipée de 49 caméras, disposées de façon stratégique, principalement dans les lieux publics. Ces dernières ont un effet dissuasif sur les agissements inciviques et permettent de repérer en temps réel

une situation dangereuse. Une grande partie du parc a été renouvelée en 2022 avec des caméras nouvelle génération (full HD, infrarouge, lecture de plaques) et une autre partie le sera avant la fin de cette année. Le plan de déploiement prévoit aussi de couvrir de nouvelles zones urbaines avec l'installation de trois nouvelles caméras en 2024, soit 52 au total. Cet outil complémentaire à la présence des policiers sur le terrain, permet davantage de sécurité en ville tout en respectant les libertés individuelles. Les images sont transférées vers le commissariat de Vincennes et vers le nouveau Centre de Supervision Urbain (CSU) de Saint-Mandé composé de deux agents dédiés. Le CSU fonctionne 7j/7 et 24h/24. Les zones vidéo-protégées sont filmées tous les jours, 24h/24.

#### LE PARTENARIAT AVEC LA POLICE NATIONALE

La Police municipale travaille en complémentarité et en étroite relation avec les équipes de la Police nationale : partage des images de vidéoprotection (sur réquisition judiciaire), des fréquences radio... Ce travail commun permet d'obtenir des résultats probants dans le cadre d'enquêtes ou d'interventions. À noter aussi que le Maire, Julien Weil est responsable de l'animation et de la mise en œuvre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés, concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité, permet d'unir et d'harmoniser les actions en faveur de la tranquillité publique. Élus, autorités de l'État, représentants de la Justice, représentants de l'Éducation Nationale, directeurs d'établissements scolaires, responsables associatifs, représentants de bailleurs sociaux, responsables d'institutions locales en lien avec l'administration de la ville se sont réunis à Saint-Mandé en janvier dernier afin de poursuivre ce travail.

#### ► DÉCRYPTAGE EN 2022

244  
INTERPELLATIONS



11 946  
INFRACTIONS  
ROUTIÈRES relevées



607  
INTERVENTIONS  
pour nuisances et  
troubles à l'ordre public



2 795  
VIDÉO-VERBALISATIONS



286  
OPÉRATIONS  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES



34  
AGENTS DE POLICE  
MUNICIPALE



# LES HEURES MAISON...

DÉCOUVREZ LA BOUTIQUE  
OÙ CHACUN IMAGINE ET CONÇOIT  
SON LIEU DE VIE

---

Un tout nouveau site, un showroom pour présenter les coups de cœur de Marie... Les Heures Maison font de nouveau l'actualité.

---

**L**auréate du concours de vitrines organisé en fin d'année dernière, la boutique de Marie Meltz se voit offrir un publi-reportage dans les colonnes du Saint-Mandé Mag.

## UNE ENSEIGNE QUI FAIT RÉFÉRENCE

*Les Heures Maison, c'est une boutique dédiée à l'équipement de la maison et à la décoration d'intérieur. C'est aussi un lieu animé par des professionnels passionnés, mettant leur savoir-faire et leurs compétences au service de tous vos projets de décoration, d'architecture intérieure et d'aménagement. C'est surtout, comme aime à le dire Marie Meltz « une boutique de quartier dont l'ADN est le partage, l'échange, l'écoute, l'attention portée à tous nos clients et qui grandit depuis 7 ans grâce au bouche-à-oreille, à leur enthousiasme et à leur fidélité ». La taille limitée de la boutique l'a amenée à faire du grand avec du petit en réalisant simultanément une extension de la boutique et un site internet présentant l'ensemble des collections. « Ce n'est pas un site marchand car je tiens à ce que la boutique reste un lieu privilégié d'échange et de proximité, où chacun peut y venir pour le plaisir de flâner, de parler, d'avoir des coups de cœur... le site est une vitrine, comme un catalogue que l'on feuillette » précise-t-elle.*

## UNE NOUVELLE VITRINE : UN SITE INTERNET

Il est beau, il est pratique et c'est vraiment une nouvelle vitrine à l'image de la boutique, pour les sélections faites par Marie en mobilier, luminaires, linge de maison, arts de la table et décoration. Le plus : des mises en scène



Le tout nouveau showroom.

qui font envie, des déclinaisons de couleurs, des partis pris audacieux et un large choix d'objets fonctionnels et intemporels qui privilégient les belles matières. Le site propose un formulaire pour décrire en quelques lignes, votre projet, poser une question de décoration. « Il ne faut pas hésiter à nous solliciter, nous réalisons beaucoup de sourcing, des recherches de mobiliers et objets de décoration personnalisés tenant compte de l'univers de nos clients » indique Marie toujours à l'affût de nouveautés, de jeunes designers, de nouvelles tendances...

## NOUVEAU : UN PETIT SHOWROOM

Ne manquant pas d'idées, elle rêvait de pouvoir pousser les murs, c'est chose faite !

« Nous avons fait le pari de transformer une réserve pour créer un endroit chaleureux, aménagé comme un petit salon ou un petit appartement et ainsi aider nos clients à se projeter dans leur propre espace » se réjouit-elle. La "dream team" Les Heures maison entourant Marie (Éric, architecte et co-fondateur ; Estelle, architecte d'intérieur et Elsa, décoratrice d'intérieur) est donc impatiente de vous accueillir pour vous accompagner dans le plaisir d'habiter...

## LES HEURES MAISON

1, RUE DE L'AMIRAL COURBET • TÉL. 09 81 90 08 28

Facebook - Instagram : lesheuresmaison

www.lesheuresmaison.fr

Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h30

Le dimanche de 10h30 à 13h30

# SAINT-MANDÉ PLÉBICITÉ POUR SON CADRE DE VIE

---

Pour faire face aux enjeux climatiques et pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain, la Ville s'est engagée dans un projet global d'aménagement durable en témoigne la végétalisation de nos rues qui de surcroît participe grandement à l'embellissement de notre commune.

---

## DE TRÈS BEAUX ARBRES

La commune de Saint-Mandé s'étend seulement sur 92 hectares, en raison notamment de l'amputation historique du quartier Bel-Air de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle et du rattachement administratif du Bois de Vincennes dont elle avait la dépendance jusqu'en 1929, à Paris. Les arbres centenaires y sont nombreux ainsi que les essences. Citons entre autres, le magnifique cèdre de l'Himalaya (face au centre Pierre Cochereau), le Ginkgo Biloba (rue Mongenot), les frênes, les érables qui se parent de sublimes orangés en automne, les cerisiers japonais à fleurs, les superbes marronniers de la place Charles Digeon, les platanes présents entre autres dans les écoles mais aussi les tilleuls et puis les paulownias, les acacias, les catalpas avec leurs fleurs mellifères et le pin Wollemi, place Lucien Delahaye. **La municipalité s'était engagée à faire "entrer le bois de Vincennes dans Saint-Mandé" grâce à une politique de renaturation.** Pari réussi avec la plantation de nombreux arbres et arbustes, notamment à l'occasion des travaux sur le quartier nord et à la Pointe Paul Bert. Par exemple, rue Quihou, les arbres en cépées se mélangent sur toute la rue et alternent floraisons et feuillages d'automne.

## DES MASSIFS FLEURIS TOUTE L'ANNÉE

En choisissant des graminées pour ses massifs, la Ville a opté pour des plantes ayant un faible besoin en eau. Il s'agit d'un fleurissement dit "durable". Autre avantage, elles peuvent rester en place plusieurs années consécutives. Elles ont également un intérêt pour la faune : certaines d'entre elles sont mellifères / nectarifères. Un très beau massif a été créé sur ce principe rue de l'Amiral Courbet, il est fleuri toute l'année.

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS : 2 FLEURS

La Ville a été récompensée en 2018 par deux fleurs

au concours régional d'Île-de-France, Villes et Villages fleuris pour sa gestion environnementale, son patrimoine végétal et la qualité de son espace public. Cette récompense est à partager avec les Saint-Mandéens, qui ont à cœur de fleurir balcons et terrasses et qui de ce fait, participent pleinement à l'embellissement de notre commune.

## PRÉSERVATION DES ABEILLES

Saint-Mandé a été l'une des toutes premières villes de France à devenir partenaire de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF). Six ruches, peuplées d'une reine et de près de 50 000 abeilles chacune, ont été déplacées récemment à l'Institut Val Mandé du fait des travaux liés au projet Cochereau. Elles produisent chaque année une centaine de kilos de miel. Une bonne santé due à plusieurs facteurs : des ressources alimentaires plus abondantes et plus diversifiées qu'en milieu rural, le fleurissement de notre ville étalé sur toute l'année dans nos parcs et jardins, la plantation d'espèces mellifères à proximité des ruches, la présence abondante d'eau avec le lac de Saint-Mandé et enfin le fait qu'aucun pesticide ne soit utilisé par les jardiniers municipaux.

## LES JARDINIERS MUNICIPAUX, ARTISANS DE NOTRE CADRE DE VIE

**Tout au long de l'année, ils mettent leur savoir-faire au service de l'embellissement de notre cadre de vie en proposant des créations végétales et une gamme de fleurissement différenciée selon les lieux.** Leur calendrier est ponctué par deux temps forts : les mois d'octobre et de novembre durant lesquels sont plantées les pensées, les pâquerettes et les primevères qui fleuriront d'octobre à avril et les bulbes (tulipes et narcisses) qui fleurissent les massifs en ce moment. Second temps fort, au mois de mai et juin avec la mise en

## LES 20 VILLES EN ÎLE-DE-FRANCE ET DANS L'OISE OÙ VIVRE ÉCOLOGIQUEMENT

Villes	Note
1 Compiègne (60)	13,93
2 Paris (75)	13,60
3 Vanves (92)	13,31
4 Issy-les-Moulineaux (92)	13,13
5 Clichy (92)	12,99
6 Levallois-Perret (92)	12,86
7 Beauvais (60)	12,83
8 Rambouillet (78)	12,82
9 Chaville (92)	12,72
10 Arcueil (94)	12,72
11 Saint-Germain-en-Laye (78)	12,69
12 Charenton-Le-Pont (94)	12,62
13 Meudon (92)	12,59
14 Vélizy-Villacoublay (78)	12,55
15 Puteaux (92)	12,53
16 Nanterre (92)	12,48
17 Courbevoie (92)	12,47
18 Saint-Mandé (94)	12,44
19 Sceaux (92)	12,39
20 Clamart (92)	12,31

Source *Le Parisien*  
Samedi 29 avril 2023

terre des plants, destinés à la floraison estivale. Quant aux bégonias, rosiers, pétunias, cosmos, fuschias, géraniums et ageratums, ils égaieront la ville jusqu'au 15 octobre. Les jardiniers assurent aussi l'entretien des espaces verts communaux : taille des haies de troènes et de lauriers durant l'été, arrosage sur les points non équipés en arrosage automatique, pose d'engrais et de paillage, ramassage des feuilles en automne. Ils s'occupent aussi bien sûr, de l'entretien du matériel, du travail du sol et du débroussaillage.

### Chiffres clés

27 965 plantes annuelles\*

20 136 plantes bisannuelles\*

50 arbres plantés en 2022

7 jardiniers municipaux au service de notre cadre de vie

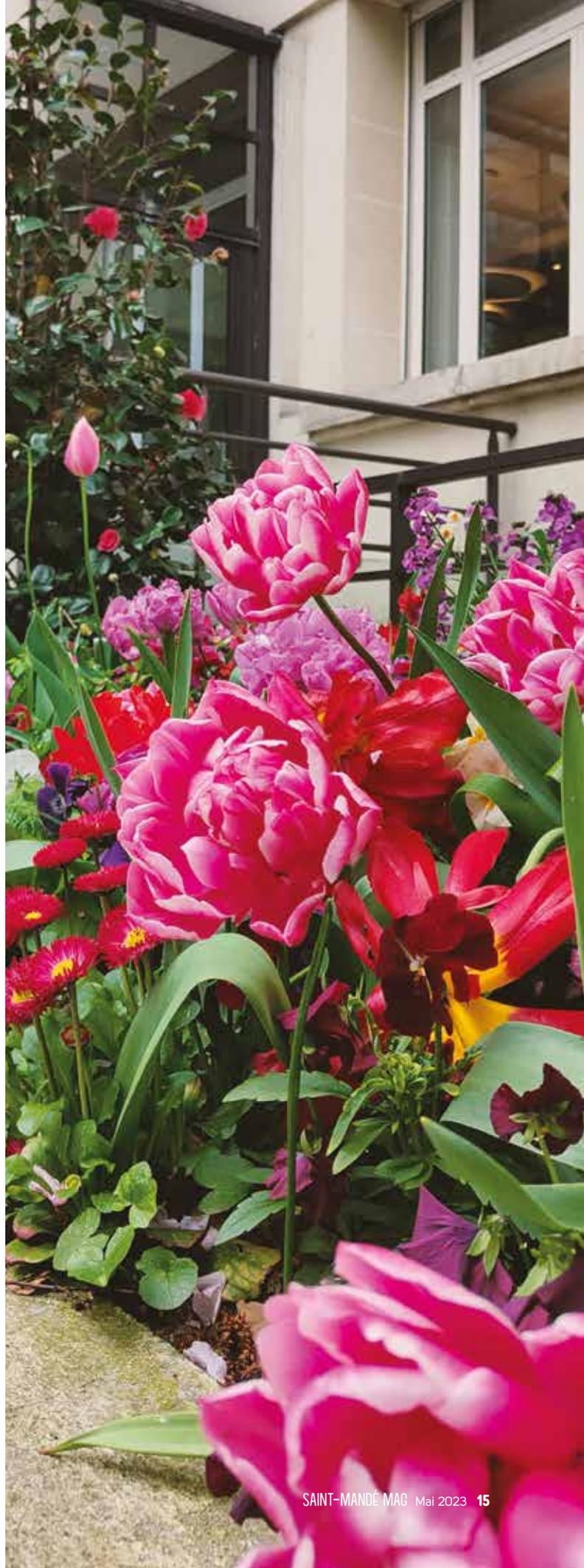
1 apprenti en Licence écologie urbaine

\* achetées pour agrémenter parterres et jardinières



### Zéro Phyto

Aujourd'hui, à Saint-Mandé, c'est zéro phyto ! Autrement dit, les herbicides, insecticides ou autres fongicides ne sont plus utilisés. Les bonnes vieilles méthodes sont remises au goût du jour : le binage et le désherbage à la main !





Maître Julien CELLARD,  
Notaire à Saint-Mandé  
[julien.cellard@cellard.notaires.fr](mailto:julien.cellard@cellard.notaires.fr)

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre notaire pour des conseils précis adaptés à votre situation familiale et patrimoniale !

## NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Comme vous le savez, la taxe d'habitation a baissé progressivement pour l'ensemble des Français depuis 2018. En 2021, 80 % des Français ne la payaient plus. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement était de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.

En cette année 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Afin de permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place cette année.

Cette obligation est valable pour les particuliers et les entreprises, propriétaires de biens à usage d'habitation (propriétaires indivis, usufruitiers, SCI).

Si vous êtes propriétaire, vous êtes concerné par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux, y compris les parkings, caves, etc., indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation. Il conviendra de tenir compte de leur situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il sera important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes lorsque vous établirez votre déclaration. Dans le cas contraire, vous devrez les corriger.

Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous devez déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

Si vous souhaitez disposer de plus d'informations, vous pouvez aussi consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

**N'oubliez donc pas de procéder à votre déclaration d'occupation sur votre espace sécurisé ! Vous avez jusqu'au 30 juin prochain !**

Pensez aussi bien à procéder à votre déclaration d'impôts. Le service de déclaration est ouvert depuis le 13 avril dernier, et il restera jusqu'au 8 juin prochain pour notre département.

Si vous êtes dans l'impossibilité de procéder à votre déclaration en ligne, les déclarations en format papier sont encore possible jusqu'au lundi 22 mai prochain.

QUARTUS

LA VILLE  
AVEC VUE  
SUR DEMAIN

À SAINT-MANDÉ  
Intemporel



DÉCOUVREZ NOS  
VASTES APPARTEMENTS  
À DEUX PAS  
DU BOIS DE VINCENNES



01 85 53 25 81

Architecture par :  
W&A

\* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. QUARTUS Résidentiel - Siège social : 1 à 5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris. SAS au capital de 40 000 000,00 € - RCS Paris : 380 497 701 - <http://www.quartus-immobilier.fr>  
Illustration d'ambiance, non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble susceptible d'adaptation. Illustration : Y&S Studio, Architecte - Wilmette & Associés architectes - OSWALD CRIS, 02/2023.

Commerçants • Artisans • Entreprises

Réservez  
votre espace publicitaire  
dans le magazine de la ville de  
SAINT-MANDÉ



David Tiefenbach 06 70 21 07 12

cmf  
Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire  
de la ville

7, quai Gabriel Péri  
Joinville-le-Pont  
01 45 14 14 40



[www.groupecmf.com](http://www.groupecmf.com)

# DIANA HP

## MUSICIENNE, COMPOSITRICE, CHANTEUSE

Diana HP présentera le 9 mai prochain,  
sur la scène de Cresco,  
son troisième album *Fazer e cantar*.



### LA MUSIQUE DANS L'ÂME

Diana Horta Popoff est Brésilienne... de Rio de Janeiro et Saint-Mandéenne de coeur depuis 2017. En 2013, elle sort un premier CD, *Algum Lugar* (ndlr : Quelque part) puis un deuxième en 2018

*Amor de verdade* (ndlr : L'amour véritable). Elle puise son inspiration auprès de sa famille musicienne : sa mère est flûtiste, son père est bassiste/compositeur et son oncle, Toninho Horta est guitariste compositeur ayant accompagné des pointures comme Milton Nascimento, Sérgio Mendes, Wayne Shorter, Elis Regina... À ses côtés, un autre Saint-Mandéen, le bassiste Mathias Allamane (Tony Allen, Vanessa Paradis...)

### FASER E CANTAR "Faire et chanter"

Née plus précisément à Belo Horizonte, la capitale du Minas Gerais, un état du Sud-Est du Brésil, Diana se souvient des musiciens et poètes qui se retrouvaient autour d'une musique mêlant jazz, rock psychédélique et musiques locales traditionnelles... dans un club dont le nom de code était "Clube da Esquina". « C'était un peu notre après 68 ! Une façon pour nous Brésiliens, de nous affirmer, vers un futur libre, alors que le pays était sous le joug de la dictature militaire » dit-elle. Ce troisième album, *Fazer e cantar*, s'en inspire. « Empreint



d'énergie progressiste des années 70 avec beaucoup d'instruments électriques analogiques, il est tout à la fois groovy et sensuel... » explique Diana. Les textes sont du parolier Marcio Borges. Les thèmes abordés : "Sonho" (*Rêver*) milite pour le rêve, "Delikatessen" incite à faire confiance en la force de l'amour et "Mais um sol" (*Encore un soleil*) interroge le ciel et ouvre la conscience sur l'immensité qui nous entoure « *Nous sommes juste un autre soleil dans la poussière d'étoiles qui nous entoure* ». Une touche finale de magie britannique est apportée par le mixage de Dave McDonald, l'ingénieur du son des albums mythiques de Portishead. *Fazer e cantar* est un hymne à l'espoir, au rêve « *Faire au mieux en chantant avec amour et plaisir, pour aller plus loin et croire en soi* » dit-elle encore. Diana se fait une joie de présenter son nouvel album à domicile, à Cresco, « *un lieu de création et de découvertes hors pair avec une équipe formidable* ».

### DIANA HP

En concert à Cresco

MARDI 9 MAI À 20H30

Vinyle et CD dans les points de ventes habituels et à Cresco lors du concert.

## SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

**VOYAGE EN MÉDITERRANÉE AVEC LES LIVRES ET LA RECETTE SÉLECTIONNÉS PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE...**

### LA MÉDITERRANÉE : MER DE NOS LANGUES

Jean-Louis Calvet



CNRS ÉDITIONS  
Étude sur l'étymologie des mots ainsi que sur l'origine des langues du pourtour de la Méditerranée, ce livre permet de reconstituer l'histoire de cette région et des échanges entre

les différents espaces culturels qui s'y déroulent depuis plus de 3000 ans.

### LA GRANDE MER : UNE HISTOIRE DE LA MÉDITERRANÉE ET DES MÉDITERRANÉENS

David Abulafia

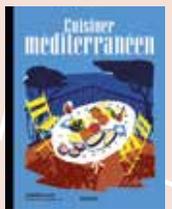


BELLES LETTRES ÉDITIONS  
De la guerre de Troie à la piraterie, des batailles navales entre Carthage et Rome à la diaspora juive des mondes hellénistiques, de la montée de l'islam

aux grands tours du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au tourisme de masse du XX<sup>e</sup>, découvrez l'histoire du bassin méditerranéen à travers toute sa diversité ethnique, linguistique, religieuse et politique.

### CUISINER MÉDITERRANÉEN – LES RECETTES CULTE

Eleonora Galasso



ÉDITIONS MARABOUT  
Retrouvez de délicieux petits plats ensoleillés et généreux alliant toutes les saveurs, la gourmandise et la fraîcheur des grandes traditions culinaires

bordant la grande bleue tels que les beignets de courgette, les lasagnes au pistou ou bien encore la chakchouka... (recette ci-contre).

**DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.**

## ET TOQUE !



## La recette du mois LA CHAKCHOUKA

Née en Afrique du Nord, la chakchouka, en grande voyageuse, a ensuite gagné les terres du Proche-Orient pour se frayer une place au sein de la gastronomie israélienne. Voici la recette, tirée du livre de cuisine du chef Mohamed Cheikh *Ma cuisine méditerranéenne* chez Solar Éditions, disponible à la Médiathèque.

#### Ingrédients

**pour 6 personnes**

3 poivrons rouges et  
3 poivrons jaunes  
3 belles tomates bien mûres  
1 oignon  
12 gros œufs fermiers  
1 botte de coriandre fraîche  
2 cuillères à café de cumin en poudre  
2 cuillères à café de coriandre en poudre  
1 pincée de piment d'Espelette  
4 gousses d'ail et 2 cuillères à soupe d'huile d'olive  
Sel, poivre

#### Préparation :

**30 minutes**

**Cuisson : 1h05**

**Facile**

1. Préchauffez le four à 180° (th.6). Enfourez les poivrons entiers pour 30 minutes. Laissez-les refroidir, pelez-les et épépinez-les. Détaillez-les en lanières dans la longueur ainsi que le piment vert.
2. Plongez les tomates 1 minute dans l'eau bouillante puis immédiatement dans un bain d'eau glacée. Les peler et les épépiner.
3. Épluchez l'oignon blanc et l'ail. Émincez l'oignon et hachez l'ail. Taillez les tomates en quartiers et ciselez la coriandre.
4. Faites chauffer l'huile dans une poêle et faites-y suer l'oignon et l'ail avec le cumin puis la coriandre, puis ajoutez les poivrons, le piment vert puis les tomates. Salez et poivrez, assaisonnez de piment d'Espelette. Laissez mijoter 30 minutes.
5. En fin de cuisson, cassez les œufs dans la chakchouka, prolongez la cuisson le temps que les œufs soient pris. Hors du feu, ajoutez la coriandre ciselée.

Servez avec un bon pain de campagne ou de pain pita, afin de bien saucer...

# SAINT-MANDÉ SCOPE

## L'AGENDA DE VOS SORTIES

**JUSQU'AU 18/05**

### En mouvement

Les artistes courants d'Arts

**EXPOSITION**

LE PATIO - HÔTEL DE VILLE  
Entrée libre

**JUSQU'AU 25/05**

**Michaël Terraz**  
Ratatouille et Ripopée

**EXPOSITION**

**CRESCO**  
Entrée libre

**09/05 - 20H30**

**Concert de Diana HP**

(lire page 17)

**Fazer e cantar**

**MUSIQUE**

**AUDITORIUM CRESCO**  
Tarif B

**10/05 - 11H ET 16H30**

**Nonna(s) don't cry**

Par la Cie Dirtz théâtre

**SPECTACLE DE MARIONNETTES**

À partir de 6 ans  
**MÉDIATHÈQUE**

Gratuit sur réservation

**12/05 - 20H30**

**Labo des voix**

(lire ci-contre)

Hommage aux compositrices baroques et contemporaines

**MUSIQUE**

**AUDITORIUM CRESCO**  
Tarif : 10 €

**13/05 - 19H**

Les rencontres du Conservatoire

**Airs de famille**

**MUSIQUE**

**AUDITORIUM CRESCO**  
Entrée libre

**14/05 - 11H**

**Le magicien d'Oz**

**L'INSTANT CINÉ**

**AUDITORIUM CRESCO**  
À partir de 5 ans

Tarif D

**15/05 - 19H30**

**Anna-Eva Bergmann**

**Les horizons du sublime**

Par Éric Parmentier, historien de l'art

Jeveuxvoir\*

**CONFÉRENCE**

**CRESCO**

**22/05 - 19H30**

Cours d'initiation à l'histoire de l'art

Par Éric Parmentier  
Jeveuxvoir\*

Introduction aux arts précolombiens (2<sup>e</sup> partie)  
**MÉDIATHÈQUE**

**DU 23 AU 26/05**

**Paul Laufer**

**EXPOSITION**

**PEINTURES**

**PATIO**

Entrée libre

**23/05 - 20H30**

**Tirésias, Cabaret pour (les) aveugles (que nous sommes)**

Par la Cie Internationale

**THÉÂTRE**

**AUDITORIUM CRESCO**  
Tarif D

**25/05 - 20H**

**Judy**

**L'INSTANT CINÉ**

**AUDITORIUM CRESCO**  
Tarif D

**03/06 - 16H30**

**Comme suspendu**

Avec le Théâtre de l'Articule

**SPECTACLE JEUNE PUBLIC**

**AUDITORIUM CRESCO**  
Tarif C

**05/06 - 19H30**

Cours d'initiation à l'histoire de l'art

Par Éric Parmentier

**Introduction aux arts de l'Inde (1<sup>ère</sup> partie)**

Jeveuxvoir\*

**MÉDIATHÈQUE**

**06/06 - 14H30**

Le Club des Amis de l'art lyrique

**Les plus belles chansons à boire de l'opéra**

**CONFÉRENCE OPÉRA**

**SALLE DES CONFÉRENCES**

**3, AVENUE DE LIÈGE**

Tarif : 15 € (10 €

membre du club)

Renseignements

et réservations

clubartlyrique@

laposte.net

**06/06 - 20H30**

**Alice Guy, Mademoiselle cinema**

Par la Cie L'Étincelle

**THÉÂTRE**

**AUDITORIUM CRESCO**  
Tarif B

**DU 06 AU 22/06**

**Vassil**

**EXPOSITION**

**SCULPTURES**

**PATIO**

Entrée libre

\*Jeveuxvoir

Tarifs et inscriptions

[www.jeveuxvoir.net](http://www.jeveuxvoir.net)

Tél. 01 71 36 81 16 ou

[contactjvv@gmail.com](mailto:contactjvv@gmail.com)

## COUP DE PROJECTEUR SUR... LE LABO DES VOIX



avec Mathieu Salama, contre-ténor

**Hommage aux compositrices baroques et contemporaines**

*Réservez votre soirée du 12 mai pour découvrir, sur la scène de Cresco, l'hommage rendu aux compositrices baroques et contemporaines.*

*Lors de ce dernier concert de l'année à Cresco, Mathieu Salama, contre-ténor, nous invite à découvrir ou redécouvrir une partie de notre patrimoine musical avec cette fois-ci pour thématique : un hommage aux compositrices baroques et contemporaines. Mathieu Salama sera accompagné par un pianiste et 30 élèves, lesquels interpréteront des duos, des solos et des chœurs qui nous feront voyager de l'époque baroque jusqu'à aujourd'hui.*

Vendredi 12 mai à 20h30

Auditorium Cresco

Tarif : 10 euros

Réservations au 06 11 68 22 95

Billetterie des spectacles

[www.mathieusalama.com](http://www.mathieusalama.com)

### LES TARIFS CRESCO

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D
Plein Tarif	25 €	20 €	10 €	5 €
Tarif réduit	17 €	15 €	8 €	



Cours d'instruction civique aux jeunes Saint-Mandéens.

# IL Y 100 ANS NAISSAIT UN GRAND HOMME ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (1923-1995)

---

À l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de celui qui fut député, conseiller général, ministre et maire de Saint-Mandé de 1983 à 1995, la Ville souhaite rendre hommage à ce visionnaire pour notre commune.

---

### SON ENFANCE À SAINT-MANDÉ

Robert-André Vivien naît au 25 rue de l'Épinette le 24 février 1923. Il est baptisé à Notre-Dame de Saint-Mandé. Il perd son père très jeune, mort des suites de la Première Guerre mondiale. Enfant, il est louveteau puis scout à Vincennes. L'un de ses amis et ancien camarade de classe, Robert Lamoureux, évoque ces années, assis sur les bancs de l'école communale Paul Bert : *« Un mot sur mes études dont on dit qu'elles ne furent pas brillantes. Je ne vois pas comment j'aurais pu faire briller mes études alors que j'ai eu pour voisin de classe, durant toute ma scolarité, le futur ministre le plus remuant, le plus pétardier, le plus castagneur, le plus fouteur de désordre qu'une école ait connu depuis Paul Bert (...) Malgré cela, j'admirais secrètement l'enthousiasme de mon jeune voisin, son énergie et sa générosité. Plus tard, (...), j'assistais avec bonheur à la réussite d'un homme chez qui s'étaient épanouies les qualités de l'enfant, le courage et la fidélité ».*

De fait, celui que ses amis appellent RAV se fait remarquer à l'école : la blondeur de ses cheveux, la clarté de son regard... mais cela ne suffit pas toutefois pour trouver grâce aux yeux des maîtres qui ne retenaient de lui que sa turbulence et finissaient par le renvoyer à ses parents...

### LE PATRIOTE

Son courage s'illustre dès ses 17 ans ½, en novembre 1940, lorsqu'il commence son action dans la Résistance : distribution de tracts, missions à Persan-Beaumont où les Allemands construisaient une usine souterraine, aux aérodromes de Creil et Bricy... À la suite d'une première arrestation, il ne doit sa liberté qu'à un Saint-Mandéen, Roger Crozet. De nouveau arrêté, il s'évade, franchit la ligne de démarcation et est affecté le 18 juin 1942, en attendant son départ pour Londres, au 92<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand. Il rejoint le Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA) puis est affecté "provisoirement" à la 1<sup>ère</sup> Division Française Libre (DFL), qu'il ne quittera plus jusqu'à la fin des hostilités.

### LE GAULLISTE

De sa jeunesse tumultueuse, il garde une formidable énergie et une fidélité à toute épreuve, en témoignent l'attachement et le respect indéfectibles qu'il voue au Général de Gaulle qui lui en est reconnaissant : *« Mon cher Vivien, Je sais combien votre dévouement m'est resté fidèle depuis l'époque où vous serviez dans les Forces Françaises Libres. Le nouveau témoignage que*



Le parking Charles Digeon inauguré le 29 novembre 1986 par M. Alain Poher, président du Sénat.

*m'en apporte votre lettre m'a, je vous l'assure, tout particulièrement touché. Soyez-en bien sincèrement remercié et croyez, mon cher Vivien, en mes sentiments bien cordiaux* » lui écrit-il le 20 juin 1969. Dès lors, une seule pensée guide toutes les étapes de sa vie publique faisant sienne la phrase du Général : « *Il n'est qu'un seul combat qui vaille, celui de l'homme* ».

C'est avec le même engagement qu'il soutient ceux dans lesquels il reconnaît la continuité du 18 juin : Georges Pompidou et Jacques Chirac, qu'il voit accéder à la tête du pays, à la veille de son décès.

### L'ÉLU LOCAL

Il commence à 24 ans sa carrière politique, en étant élu conseiller municipal de Saint-Mandé, sur la liste R.P.F. de Jean Bertaud, et en devient le maire en 1983, lorsque celui-ci décide de se retirer. Homme d'action, il propose un « *renouveau pour Saint-Mandé* ». Visionnaire, il veut en faire une ville « *vivante, sûre, solidaire, belle, propre et fleurie, harmonieuse, où il fait bon vivre et habiter... mais avec toujours une maîtrise rigoureuse des dépenses* ». Ce « *mieux-vivre à Saint-Mandé* » sera d'ailleurs récompensé par la Marianne d'Or 1987.

Dès sa nomination, en fin gestionnaire, il adopte une politique communale de réserves foncières et constitue un patrimoine foncier par le biais d'équipements publics. On lui doit, entre autres : le groupe scolaire et la crèche de la Tourelle, le parking Charles Digeon, la mini-crèche et les studios du centre Michelet, l'aménagement de l'ancienne tranchée SNCF, la rénovation du quartier Nord, le gymnase André Benzoni, le Conservatoire municipal...

Une attention particulière est portée à la propreté, au fleurissement et à la rénovation des rues (7 millions de francs leurs sont en moyenne consacrés annuellement).

La création de la Police municipale en 1984 et son renforcement constant en moyens humains et matériels, l'aide aux écoles, une action sociale renforcée notamment auprès des personnes âgées complètent ce rapide exposé de son action.

Il a son style, il a sa voix, il use de l'un ou de l'autre pour faire progresser les choses, il dévore les dossiers, il fonce, il construit, rénove, embellit. Sa mairie, c'est sa vie, sa passion. Quand les choses ne vont pas assez vite à son gré, alors c'est « *le coup de gueule* ». Son entourage les connaît, alors ils laissent passer l'orage...

En 1959, il devient le premier conseiller général de Saint-Mandé-Vincennes Ouest. Vice-président du conseil général de la Seine en 1960 et en 1967, il est constamment réélu conseiller général du Val-de-Marne, canton de Saint-Mandé jusqu'en 1988. De 1976 à 1978 et de 1981 à 1986, il occupe également le siège de conseiller régional d'Île-de-France.

### VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE

« *Derrière chaque grand homme, il y a une femme* » aurait dit Talleyrand... Aux côtés de Robert-André, il y a son épouse Colette avec laquelle il a deux enfants : Danielle et Dominique. Ses quatre petits-enfants : Nicolas, Gaëlle, Aurélia et Soizic font aussi son bonheur.

Sur le plan professionnel, il reprend, à son retour de Corée en 1952, l'affaire de plissage de son grand-père, la plus ancienne de cette profession, qu'il amène à la première place sur le marché européen et qu'il exporte en Suisse, au Brésil, aux USA et en Israël.

Il lance le Tergal et le Tricel, invente la formule « *Do it Yourself* » et dépose le brevet du fameux plissé « *Vivien* ».

### L'HOMME POLITIQUE

Robert-André Vivien représente, de 1962 jusqu'à son décès en 1995, la 7<sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne groupant les villes de Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay-Sous-Bois. Il intervient auprès du Gouvernement par des centaines de questions écrites et dépose plusieurs dizaines de propositions de lois. Grâce à ses compétences budgétaires, financières et monétaires, il œuvre au redressement économique de la France.

Il est notamment chargé de l'étude du budget de la jeunesse et des sports dont il est le rapporteur spécial de 1962 à 1965.

Il suit également de très près les problématiques liées aux personnes âgées et dépose deux propositions de lois en leur faveur : l'une concernant le relogement en cas d'expropriation dans le cadre d'opérations d'urbanisme, et l'autre tendant à instituer un Haut-Commissariat à la vieillesse.

Robert-André Vivien garde tout au long de ses mandats sa verve et sa fougue, restant jusqu'au bout un redoutable débatteur tant pour l'opposition que pour le Gouvernement lorsqu'il le jugeait nécessaire.

Il siège sans discontinuer depuis sa première élection à la Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan de l'Assemblée Nationale, dont il est tour à tour responsable politique, secrétaire et vice-président.



Robert-André Vivien au perchoir, à l'Assemblée nationale.

Il en est le président de 1978 à 1981, puis le rapporteur général de 1986 à 1988, pendant la cohabitation.

Du 23 juin 1969 au 3 juillet 1972, il est nommé secrétaire d'État au logement, dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, sous la présidence de Georges Pompidou.

A la tête de ce ministère à vocation éminemment sociale, il accomplit une tâche considérable : plusieurs lois portent son nom, notamment celles en faveur des plus défavorisés : destruction de l'habitat insalubre, lutte contre les "marchands de sommeil", réhabilitation de l'habitat ancien...

### UNE CARRIÈRE MILITAIRE EXEMPLAIRE

On ne peut passer sous silence les périodes de guerre qu'il traverse avec éclat, tant dans les Forces Françaises

Libres et la Résistance (Campagnes de Tripolitaine, de Tunisie, d'Italie, de France) que comme combattant volontaire avec le Bataillon français en Corée. Cinq fois blessé, sa bravoure lui vaut de recevoir de nombreuses décorations. Il est médaillé militaire à vingt ans, titulaire de la Croix de Guerre 39/45, de la médaille de la Résistance, de la médaille des Évadés et Commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire. Il demeure d'ailleurs fidèle à l'armée et s'intéresse aux différents conflits mondiaux : en mai 1967, à l'approche de la guerre des 6 jours, il se rend en Israël et en septembre 1963, il séjourne à Beyrouth auprès des Paras français.

Lors de la guerre du Golfe, il effectue de nombreuses visites aux militaires blessés sur le front à l'hôpital Bégin. Tout au long de sa vie, il n'a d'ailleurs eu de cesse de plaider les droits des anciens combattants. Il a d'ailleurs été chargé de missions de 1950 à 1962 auprès de Raymond Triboulet, ministre des anciens combattants du Général de Gaulle, un poste dont il démissionne en 1967 pour protester contre le refus du gouvernement d'accorder des crédits permettant l'égalité des droits des déportés résistants et des déportés politiques.

### L'HOMME DE COMMUNICATION

En tant que parlementaire, Robert-André Vivien représente la France en différentes occasions. Il est pendant quatre ans "rapporteur international de la Commission de l'Information, de l'Éducation et des Affaires Culturelles" de la Conférence des Parlementaires de l'OTAN (1964-1968) puis "rapporteur spécial du budget de l'ORTF, de l'Information et de la Communication" à l'Assemblée Nationale... Il siège aussi au Conseil d'Administration d'Antenne 2, de TDF et de Radio-France. Apprécié pour son franc-parler et parfois redouté pour ses talents de débatteur, il est souvent présent dans le petit écran.

### ÉTERNELLE FIDÉLITÉ À SAINT-MANDÉ

Robert-André Vivien s'est éteint le 8 mai 1995 à l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin, jour du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1945, et au lendemain de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République... tout un symbole pour ce combattant du gaullisme qui a exigé d'être inhumé au cimetière Sud de Saint-Mandé auprès de ses parents, ses amis... et cette simple inscription sur sa tombe « *C'était un homme* ».

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

# 5 MAI : JOURNÉE MONDIALE DE L'HYGIÈNE DES MAINS

**Le lavage des mains est un geste très simple à adopter au quotidien. Il est indispensable pour lutter contre les différentes maladies transmissibles.**

Depuis la pandémie de Covid-19, nul n'est censé ignorer l'importance de se laver les mains pour se protéger des risques de transmission de virus. Une bonne habitude qu'il convient de ne pas faire tomber aux oubliettes !

## L'ÉQUILIBRE

Se laver et se désinfecter les mains est considéré comme la première mesure à mettre en place pour se protéger des risques d'infections et des maladies. C'est en effet par les mains que nous nous transmettons les saletés et les microbes. Logique, puisque celles-ci sont en contact direct avec de nombreux objets qui ne sont pas propres et porteurs de bactéries ou virus : clavier d'ordinateur, téléphone, poignées de porte, interrupteur, barre dans le bus... En les manipulant, vos mains vont transporter des milliers de bactéries sans même que vous vous en rendiez compte. En soi, ce n'est pas la présence de germes sur les mains qui est contaminante, mais c'est

le fait de porter ses mains à son visage ou de toucher une autre personne. La bouche, les yeux, le nez, les muqueuses ou les plaies sont autant de portes d'entrée dans l'organisme pour les microbes...

Ainsi, pour limiter le risque de transmission, il est primordial de se laver les mains souvent, ce qui permet de réduire le risque de maladies comme le rhume, la grippe ou la gastro-entérite.

## UN LAVAGE DE MAINS SIMPLE ET EFFICACE

1. Mouillez-vous les mains avec de l'eau
2. Versez du savon dans le creux de votre main
3. Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets
4. Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts
5. Nettoyez également les ongles
6. Rincez-vous les mains sous l'eau
7. Séchez-vous les mains, si possible avec un essuie-main à usage unique
8. Fermez le robinet avec l'essuie-main puis jetez-le dans une poubelle

Les rendez-vous de la

**MAISON**  
de la famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE  
Sur inscription au 01 49 57 91 46 (97 24)  
ou par mail :  
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr



## VISIO CONFÉRENCE

**L'importance  
du jeu pour  
nos enfants**

Animée par Flore Guattari  
Michaux, psychologue

**Mercredi 24 mai  
de 20h à 22h**

## RÉUNION MODES DE GARDE

Les Ribambins (Relais Petite Enfance) organisent une réunion d'informations sur les modes d'accueil individuel, chez une assistante maternelle indépendante ou en garde à domicile

**Mardi 23 mai à 18h  
19 avenue Joffre**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU 01 49 57 92 52 OU PAR MAIL :  
RAM@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR

## SANTÉ



# MAMMOGRAPHE 3D, UN NOUVEL ÉQUIPEMENT À L'HÔPITAL BEGIN

L'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) Bégin rénove sa salle de mammographie pour faciliter le diagnostic et le dépistage du cancer du sein.

■ Hôpital d'Instruction des Armées Bégin a inauguré, le 3 avril dernier, l'équipement "nouvelle génération" dont il s'est doté en faveur de la santé des femmes.

### UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

La salle de mammographie de l'HIA Bégin vient d'être équipée d'un plateau innovant et performant permettant un examen encore plus précis grâce à l'utilisation du Mammographe 3D par Tomosynthèse. La Tomosynthèse est une technique d'imagerie (rayons X), qui, appliquée à la mammographie, permet d'obtenir un cliché numérique reconstitué en trois dimensions à partir d'images du sein obtenues sous différentes coupes (ou projections). Ainsi, grâce à cet équipement "nouvelle génération", une visualisation précise et détaillée des tissus mammaires va pouvoir être effectuée sur les patients, et faciliter le diagnostic et le dépistage précoce du cancer du sein.

### PLUS DE CONFORT, MOINS DE RADIATIONS

En comparaison avec les mammographies classiques,

le Mammographe 3D garantit un confort d'examen par une réduction significative de l'exposition aux radiations et offre l'avantage d'être moins douloureux pour les patients grâce à l'utilisation de l'auto-compression du sein associée à une ergonomie optimisée.

En complément de l'acquisition de ce matériel, l'accueil, le bien-être et le confort des patients ont été entièrement repensés par l'équipe de soins en offrant un environnement apaisant : décoration harmonieuse, fond sonore et luminosité reposants contribuant, ainsi, à réduire l'anxiété des patients. Cet environnement bienveillant, associé à un accompagnement personnalisé des équipes soignantes, garantit une prise en charge de qualité.

Seul hôpital militaire à proposer un service gynécologie, la rénovation de la salle de mammographie à l'HIA Bégin marque également un engagement majeur en faveur de la santé des femmes des forces armées.

PRISES DE RENDEZ-VOUS VIA LA PLATEFORME DOCTOLIB OU PAR TÉLÉPHONE AU 01 43 98 50 00.

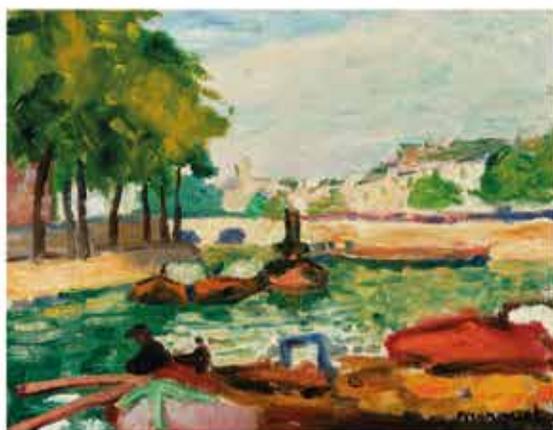
M<sup>e</sup> Enora ALIX

Votre Commissaire-Preneur À SAINT-MANDÉ

## Journées d'estimations gratuites



Pendule, XIX<sup>e</sup> siècle  
Adjugé 4 300 €



Albert MARQUET - "Bords de Seine"  
Adjugé 70 000 €



FABERGÉ - Kovch, argent et émail  
Adjugé 155 000 €



Bague, platine et diamant  
Adjugé 6 200 €



Sèvres, paire de vases royaux  
Adjugé 48 000 €



Chine, Dynastie Qing,  
marque Yongzheng, Vase  
Adjugé 340 000 €

Par Enora ALIX  
06 58 37 94 70  
ealix@millon.com

Les jeudis  
11 et 25 mai  
8 et 22 juin

16 rue Plisson  
à SAINT-MANDÉ  
sur rendez-vous



Tabatière, or et émail  
Adjugé 4 200 €

Une fois vos objets d'art, bijoux ou tableaux expertisés sur rendez-vous par Maître Enora ALIX, vous pourrez lui confier pour qu'ils soient présentés en ventes aux enchères publiques à Drouot dans des ventes spécialisées

HÔTEL  
DROUOT

# PRÉVENTION CANICULE



## Inscription sur la liste de veille du Plan d'Alerte et d'Urgence Départementale 2023

Si vous étiez inscrit (e) sur le registre 2022 et que vous souhaitez maintenir votre inscription pour 2023, il est nécessaire de renvoyer ce formulaire.

Cadre réservé à l'administration : N° foyer Millésime : \_\_\_\_\_

### BÉNÉFICIAIRE

Madame  Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... /..... / .....

Adresse .....

Code immeuble ..... Étage ..... Téléphone ..... /..... /..... /..... /.....

### SITUATION FAMILIALE

Seul(e)  En couple  En famille

### QUALITÉ

Êtes-vous une personne :

Âgée de 65 ans et plus

De plus de 60 ans reconnue inapte au travail

Adulte handicapée

### MODE DE DÉPLACEMENT

Autonome  Canne  Fauteuil roulant  Déambulateur  Immobilisé(e)

### PÉRIODES D'ABSENCES PRÉVUES

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 septembre 2023 .....

### ENTOURAGE FAMILIAL ET AMICAL, PROCHES AIDANTS

Nom/Prénom ..... Lieu..... Téléphone ... /... /... /... /...

Nom/Prénom ..... Lieu..... Téléphone ... /... /... /... /...

Nom/Prénom ..... Lieu..... Téléphone ... /... /... /... /...

Nom/Prénom ..... Lieu..... Téléphone ... /... /... /... /...

Il est rappelé aux familles ou aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles des personnes qui sont inscrites lorsque le plan grand froid ou le plan canicule est déclenché.

### PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET SOCIALE

Médecin traitant ..... Téléphone ... /... /... /... /...

Infirmière (SSIAD, CSI, Libérale) ..... Nombre de passages .....

Téléphone : .... /... /... /... /...

Assistant(e) social(e)  Oui  Non Nom ..... Téléphone .... /... /... /... /...

Aide à domicile  Oui  Non Nom ..... Téléphone .... /... /... /... /...

Repas à domicile  Oui  Non Nom ..... Téléphone .... /... /... /... /...

Téléassistance  Oui  Non Nom ..... Téléphone .... /... /... /... /...

Soutien psychologique  Oui  Non Nom ..... Téléphone .... /... /... /... /...  
(Professionnel, ami(e), voisin)

### SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FORMULÉE PAR UN TIERS

Qualité ..... Nom/Prénom .....

Lien .....

Adresse .....

Téléphone .... /... /... /... /...

### FACULTATIF

Gardien  Oui  Non Nom ..... Téléphone .... /... /... /... /...

### IMPORTANT

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé (e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas du déclenchement du plan canicule.

Je demande à figurer sur le registre nominatif municipal afin d'être contacté (e) en cas de déclenchement par la Préfecture du plan Canicule.

Je suis informé (e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur demande écrite de ma part à : Monsieur Le Maire, Hôtel de ville, 10 place Charles Digeon, 94160 Saint-Mandé

**En cas d'absence non signalée, sans réponse de votre part, il peut être fait appel aux services d'urgence.**

Fait à ..... le .... /... /.....

Nom ..... Prénom ..... Qualité .....

Signature

**Formulaire à retourner au CCAS - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94160 Saint-Mandé ou [ccas@mairie-saint-mande.fr](mailto:ccas@mairie-saint-mande.fr)**

### MENTIONS LÉGALES

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 30 JUIN 2004

Conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 2004 modifiée le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et des articles L 116-3 et L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et les articles L2212-2 et L2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit assumer, sur le territoire de sa commune, ses obligations de mise en oeuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés. Ainsi, les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Il assigne au Maire quatre missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre
- collecter les demandes d'inscription
- en assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité
- le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE (canicule, grand froid, épidémie)

Pour ce faire, les personnes vulnérables et fragiles sont incitées à s'inscrire sur les registres communaux. Le Maire pourra utilement s'appuyer sur les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JUILLET 1978

Les registres nominatifs créés au titre du recueil d'informations visé à l'alinéa précédent sont tenus dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 9 juin 2008 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en oeuvre de ce recueil et de celle du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE visé à l'article L.116-3. La diffusion de ces données à des personnes non autorisées à y accéder ou leur détournement sont passibles des peines prévues aux articles 226-16 à 226-24 du code pénal.

**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

# LES PROJETS À VENIR DE NOS JEUNES ÉLUS

Préparés avec minutie et passion, les projets sur lesquels ont travaillé nos jeunes élus depuis plusieurs mois voient aujourd'hui le jour. À vos agendas pour les soutenir !



**COMMISSION SOLIDARITÉ ET JUMELAGE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

"Un cahier, un sourire". Une collecte de fournitures scolaires est organisée au bénéfice des enfants de Madagascar : cahiers, crayons de couleur, stylos, gommes, règles... sont à apporter dans les écoles, les collèges et à la Mairie de Saint-Mandé.  
DU 22 MAI AU 11 JUIN



**COMMISSION ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

"Mission Sauvons la planète - opération anti-déchets". Ramassage des déchets aux abords de la commune et dans le Bois de Vincennes. Action ouverte aux familles : parents et enfants. Venez nombreux !  
SAMEDI 10 JUIN DE 14H À 18H (RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAIRIE À 13H45)

**MERCI !** Suite à la collecte de produits d'hygiène qui s'est déroulée du 2 au 21 avril dernier au profit des familles et des enfants de l'Hôpital Trousseau, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes de la **Commission Santé et Prévention** : Garance, Lucie, Élina, Orphée et Mathiew, remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à cette collecte : les établissements scolaires – écoles et collèges – les accueils de loisirs de la ville ainsi que tous les enfants et les Saint-Mandéens pour leur générosité.

## La Passerelle de Saint-Mandé

### EN MAI

#### VENDREDI 5

12h30

Repas à la Maison de la famille\*

15h

La dictée de Saint-Mandé

16h

Anagrammes

#### MERCREDI 10

12h30

Le FAKRA (Nation - table d'hôtes)

#### JEUDI 11

9h45 et 11h

Initiation au yoga

14h30

Déclic

#### VENDREDI 12

15h

Atelier d'écriture / Rummikub / Scrabble en duplicate

16h30

Mot de passe

#### LUNDI 15

15h

Lettres à Anne (exposé) / Tarot

16h30

Jeux au tableau

#### VENDREDI 19

15h

Motus >

vocabulaire

16h30

Jeux au tableau

#### LUNDI 22

15h

Tom Johnson, musique et maths (exposé) / Tarot

16h30

Jeux de musique / Yoga sur chaise

#### MARDI 23

10h

Marche douce

avec pique-nique au plateau de Gravelle

#### MERCREDI 24

13h30

Faubourg Saint-Germain (sortie commentée)

#### JEUDI 25

10h

Éveil musculaire (groupe A)

15h

Relaxation sophrologie

#### VENDREDI 26

15h

Rummikub / Scrabble en duplicate

16h30

Jeux divers

### EN JUIN

#### JEUDI 1<sup>ER</sup>

10h

Éveil musculaire (groupe B)

14h30

Déclic

#### VENDREDI 2

15h

Rummikub / Scrabble en duplicate

#### LUNDI 5

15h

Charlotte CORDAY (exposé) / Tarot + Belote

\*Chacun apporte un met ou une boisson. Inscription auprès de Claire par SMS avec la nature de votre participation.

**Plus de détails sur [www.passerelle94160.fr](http://www.passerelle94160.fr) Contact adhésion 06 81 97 58 73**

## Jean-Pierre Raffarin à Saint-Mandé

### CONFÉRENCE

### L'Europe, la Chine et les États-Unis d'Amérique

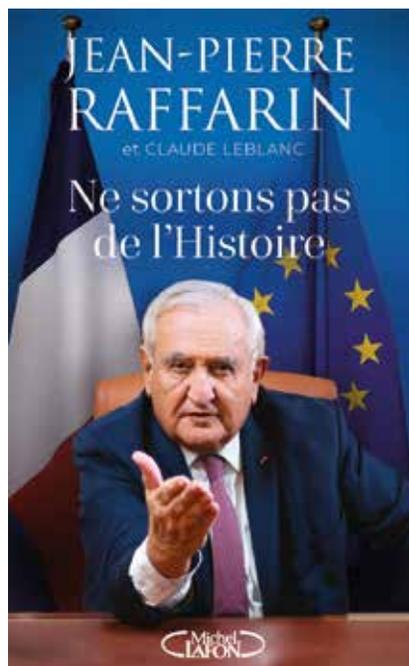
À l'initiative de l'association Dialogues Humanistes, Jean-Pierre Raffarin viendra à Saint-Mandé pour une conférence, à l'occasion de la sortie de son nouveau livre *Ne sortons pas de l'histoire*.

Premier ministre sous Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin a aussi occupé les fonctions de président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées au Sénat jusqu'en 2017. Fort de son expérience, l'ancien élu sort un livre dans lequel il s'inquiète du futur diplomatique de la France et de l'Europe et de la place de celle-ci entre la Chine et les États-Unis.

**Mercredi 17 mai à 20h**

**Hôtel de Ville - Salle des Fêtes**

Entrée libre



NE SORTONS PAS DE L'HISTOIRE  
ÉDITIONS MICHEL LAFON  
320 PAGES - 20,95 €  
VENTES/DÉDICACES LORS DE LA  
CONFÉRENCE

« Jamais je n'ai vécu dans un monde aussi incertain... L'Europe pourrait aujourd'hui devenir une autre victime de la guerre qui ravage l'Ukraine. Entravée par ses multiples divisions, elle est tentée de se réfugier encore davantage sous la protection américaine, s'effaçant sous la pression de la tenaille qui la contraint, à l'ouest et à l'est. Désormais, la tension sino-américaine structure toute la gouvernance mondiale. Que la Chine et les États-Unis se déchirent et l'on risque la grande guerre, mondiale. Qu'ils s'entendent et le vieux continent pourrait sortir de l'Histoire, lui qui aura si souvent contribué à la créer... (...) Devant ce siècle dangereux, ce livre dessine ce que pourrait être une stratégie pour agir fort, vite et bien. C'est un manifeste pour l'action, afin que l'Europe renoue avec son destin : devenir une force d'équilibre et de paix ».

## Cafédiabolo

### CaféComptines

Pour les tout-petits accompagnés de leur papa, maman ou grands-parents...  
Inscriptions : [cafecomptines@cafediabolo.fr](mailto:cafecomptines@cafediabolo.fr)

**Lundis 15, 22 mai et 5 juin**  
**de 9h45 à 10h45**

### Cafélittéraire

Chacun apporte son ou ses livres  
"coup de cœur"

**Samedis 13 mai et 10 juin à 17h30**

### Cafécréatif

#### Porcelaine

**Samedi 3 juin à 16h30**

### CaféSoutien Scolaire

Inscriptions et informations :  
[soutienscolaire@cafediabolo.fr](mailto:soutienscolaire@cafediabolo.fr)

### Cafédiabolo

Maison de la famille  
(3<sup>e</sup> étage)

8, place Lucien Delahaye

Infos et inscriptions :  
[cafediabolo@gmail.com](mailto:cafediabolo@gmail.com)

ou au 07 81 40 77 30  
[www.cafediabolo.fr](http://www.cafediabolo.fr)



## Le Potager de Saint-Mandé

### Visite guidée et commentée des "Murs à Pêches" de Montreuil

Une trentaine d'hectares de jardins cachés, de longues parcelles enfermées dans de hauts murs blanchâtres... C'est le cœur de ce qui reste des "Murs à Pêches", lieux, outils de travail et symboles de l'horticulture montreuilloise, fierté multiséculaire de l'arboriculture française !

**Tarif : 5 €**

**Gratuit pour les adhérents**

Inscription uniquement par mail :  
[lepotagerdestmande@gmail.com](mailto:lepotagerdestmande@gmail.com)

## LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

### CONFÉRENCE

## Alexandra David-Neel : cent ans d'aventures



Alexandra David-Neel fut une femme hors du commun. **Née à Saint-Mandé en 1868**, on la connaît comme une aventurière pionnière, exploratrice certainement la plus importante du XX<sup>e</sup> siècle, mais elle fut également cantatrice, journaliste, féministe, conférencière, orientaliste et bouddhiste. Passionnée par l'Orient, toujours en mouvement, en voyage, elle sillonna l'Europe et l'Afrique du Nord, avant de partir pour l'Asie. En 1924, après un périple des plus périlleux, déguisée en mendicante tibétaine, elle accomplit un véritable exploit, qui la rendra célèbre dans le monde entier :

elle est la première Occidentale à entrer dans Lhassa, la capitale du Tibet alors interdite aux étrangers.

### Samedi 13 mai à 11h

Intervenante : Jeanne Mascolo de Filippis, autrice et réalisatrice de documentaires

**Cresco • 4, avenue Pasteur**

**Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents**  
[www.histoire-saint-mande.org](http://www.histoire-saint-mande.org)

Cette conférence exceptionnelle sera précédée de la projection du film documentaire *Alexandra David-Neel : du Sikkim au Tibet interdit* réalisé par Jeanne Mascolo de Filippis et Antoine de Maximy (1992).



## UFC Que Choisir

### Une association locale près de chez vous

Pour vous aider à régler vos litiges...

Permanences : lundi et vendredi de 10h à 13h30

**Cresco**

**4, avenue Pasteur**

Informations et rendez-vous : [contactsaintmande@creteil.ufcquechoisir.fr](mailto:contactsaintmande@creteil.ufcquechoisir.fr)

PALAZZO

RÉSIDENCES SENIORS

SAINT-MANDÉ

Créons ensemble  
votre nouveau projet de vie.

- Appartements privés & raffinés
- Conciergerie 7j/7
- Service à la personne et personnel de confiance 24h/24
- Restaurant avec chef dédié
- Loisirs et espaces de détente

OUVERTURE PROCHAINE

15, rue Jeanne d'Arc

PALAZZO, LOCATION D'APPARTEMENTS  
DE STANDING AVEC SERVICES INCLUS.

[www.victoria-palazzo.com](http://www.victoria-palazzo.com)

0 800 960 090

Service & appel  
gratuits



Palazzo est une marque de l'agence immobilière Victoria - 345, rue de Valenciennes - 93200 Saint-Denis - Téléphone : 01 48 20 36 31 - Site : [www.victoria-palazzo.com](http://www.victoria-palazzo.com) - Victoria - Agence & Immobilier - Bureaux : Paris - 10, rue de Valenciennes - 75011 Paris - Téléphone : 01 47 70 00 00 - Site : [www.victoria-immobilier.com](http://www.victoria-immobilier.com)

La maîtrise de la performance  
pour un monde plus lumineux  
et plus sûr

## NOS ENGAGEMENTS

### PROTÉGER

des nuisances perçues par les usagers et les riverains

### RESPECTER

et protéger l'environnement par la maîtrise des coûts énergétiques, le tri et la valorisation des déchets

### APPLIQUER

le respect de nos engagements,  
le rôle de l'ensemble des intervenants

### CONTRÔLER

la qualité de nos prestations,  
la conformité des travaux réalisés



**PRUNEVILLE**  
TRAVAUX ELECTRIQUES

Prunevaille est une entreprise certifiée  
pour vous apporter un service et des travaux d'excellence



Deux adresses en Île-de-France  
pour intervenir plus rapidement :

#### Au Nord :

20 - 22 rue des Ursulines  
93200 Saint-Denis  
Tél. : 01 48 20 36 31 - Fax : 01 48 20 05 89  
E-mail : [administratif@prunevaille.fr](mailto:administratif@prunevaille.fr)

#### Au Sud :

23, rue des Bourguignons  
91310 Montlhéry  
Tél. : 01 64 49 50 39 - Fax : 01 64 49 34 56  
E-mail : [montlhery@prunevaille.fr](mailto:montlhery@prunevaille.fr)



**La Saint Mandéenne**  
Association Multisports

# LE YOGA POUR ADULTES ET SENIORS



---

Les bienfaits du yoga sont nombreux et il vous appartient de choisir le type de yoga qui vous convient, en fonction de ce que vous recherchez.

---

**Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental. Il allie le plaisir de l'effort au lâcher-prise.**

## ENVIE DE VOUS MUSCLER ?

Les postures du **Hatha Yoga** font travailler les muscles profonds dans le respect de l'alignement du corps : l'énergie circule, les articulations se renforcent et la maîtrise de la respiration procure une sensation de détente.

Pour une pratique plus intense et plus dynamique : le **Yoga Vinyasa**. Ses enchaînements très fluides de postures plus physiques stimulent l'énergie. Cette activité est un véritable booster !

Pour se muscler en tenant compte des diverses sensibilités articulaires, choisissez le **Yoga Doux**. Ses exercices entretiennent la mobilité des articulations et augmentent le tonus musculaire. Les postures font travailler l'équilibre et la souplesse en tenant compte des contraintes de chacun. La maîtrise de la respiration contribue à atteindre un état de bien-être qui facilite l'endormissement et améliore la qualité du sommeil.

## ENVIE DE BIEN ÊTRE, DE DÉTENTE, DE LÂCHER-PRISE ?

Des postures effectuées en musique permettent de lutter contre le stress et de se relaxer. Le **Yin Yoga** a pour objectif de lâcher-prise afin de retrouver les sensations du corps et la détente de l'esprit. C'est une pratique très utile pour celles et ceux qui ont l'impression d'être très sollicités ou mis sous pression. La séance de **Yoga Nidra** se déroule en position allongée sur le dos. C'est une pratique qui induit un état de relaxation profonde, libère des tensions, fait voyager l'esprit dans le corps et permet de développer la créativité.

## Christine, professeure de yoga à la Saint-Mandéenne

« Le Yoga a changé ma vie, le hobby s'est transformé en passion pour devenir mon métier. Transmettre cette pratique à mes élèves, les voir s'épanouir, les accompagner dans leur progression et ressentir leur bien-être est une véritable satisfaction ».



INFOS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR [WWW.LASAINTMANDEENNE.FR](http://WWW.LASAINTMANDEENNE.FR) OU À L'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION, CRESCO, 4 AVENUE PASTEUR DU LUNDI AU JEUDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H. TÉL. 01 46 82 85 02. COURRIEL : [MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR](mailto:MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR)

# TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

## Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



### Un caprice à 7,3 M€

Chers Saint-Mandéens,

**A** l'heure où nous écrivons ces lignes, le 24/04/2023, le projet "Cœur de ville", un investissement de 7,3 millions d'euros, selon le budget primitif, **ainsi que l'aménagement de l'avenue Joffre d'un montant non communiqué, n'ont toujours pas fait l'objet d'une véritable consultation des habitants et d'un vote des élus en conseil municipal.**

Rappelons qu'en 2011, l'actuelle équipe municipale conduite par l'ancien maire, avait proposé un vote à la population. Tout ce que nous avons écrit depuis de longs mois n'avait donc rien d'une rumeur : le maire LR a décidé de sacrifier la rue Sacrot et d'augmenter substantiellement le temps de transport dans le sens Sud - Nord pour les bus à travers un itinéraire improbable et contre-intuitif. Cet aménagement va contre le sens de l'histoire en rétablissant du stationnement, sans améliorer le confort des piétons. Nous le déplorons.

Par ailleurs, **le conseil municipal du 14 avril dernier a été l'occasion d'évoquer le commerce à Saint-Mandé qui se porte mal.** Le maire LR n'a toujours pas présenté de stratégie globale et nous craignons que les centaines de milliers d'euros investies dans des préemptions hasardeuses ne soient dépensées en pure perte.

En effet, certains locaux commerciaux préemptés restent désespérément vides. La mairie supporte ainsi des loyers et des coûts et tarde à pérenniser ses investissements. Ce sont des sujets que nous aimerions aborder en conseil municipal.

**Enfin, nous allons bientôt devoir nous prononcer sur les élections sénatoriales en notre qualité de "grands électeurs".**

Nous savons que le maire de Saint-Mandé a déjà apporté son soutien à la liste LR. Et nous ignorons si l'ensemble des élus de la majorité municipale suivra ce choix. Nous espérons que chaque élu fera bon usage de son droit de vote pour que les futurs sénateurs puissent soutenir l'action présidentielle.

Renaissance, le MoDem et Horizons discutent pour leur part actuellement des modalités de constitution d'une liste qui réunirait la majorité présidentielle et nous espérons qu'un consensus sera ainsi trouvé pour former une liste départementale cohérente pour laquelle nous pourrions voter en septembre prochain.

En toute hypothèse, nous nous réjouissons de cette nouvelle échéance politique et démocratique qui sera nécessairement l'occasion de débats d'idées et d'échanges constructifs.

D'un point de vue national, la réforme des retraites initiée par le président Emmanuel Macron a définitivement été adoptée. Nous aurions également souhaité un consensus local autour de ce projet et nous regrettons le silence des instances LR de la ville.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

*Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin*

**Facebook : Lena Etner  
Twitter @EtnerLena  
Instagram: lenaetnerEnsemble  
Email: lenaetner@yahoo.fr  
TikTok @lenaetner**

## Saint-Mandé respire



### Avenue de Gaulle, encore trop de voitures

Du réaménagement de l'avenue de Gaulle, nous soutenons l'objectif de réduction

**du trafic automobile** et en particulier du trafic de transit, aujourd'hui en forte et constante augmentation. Il faut en effet que cet espace public redevienne plus convivial, plus favorable au commerce local et qu'il soit mieux partagé avec les autres modes de déplacement.

Cela permettra une baisse de la pollution de l'air et du niveau de bruit qui affectent fortement notre santé et notre qualité de vie. C'est donc une bonne nouvelle pour les Saint-Mandéens et tout particulièrement pour les riverains.

Pour réduire ce trafic de transit, la mise en sens unique de l'avenue et le report du transit routier vers des axes plus adaptés à un flux rapide et important comme le boulevard de la Guyane et le périphérique, sont naturellement les meilleures options.

Toutefois, si le projet marque un progrès, il reste prisonnier d'une conception dépassée de l'urbanisme, avec le souhait de préserver la circulation automobile dans un cœur de ville dense et peu adapté. **Supprimer une voie de circulation pour créer du stationnement là où il n'y en avait pas est une erreur injustifiable.**

Le modèle du tout automobile reste encore prégnant et oblige un certain nombre de Saint-Mandéens à devoir utiliser leur voiture pour se déplacer dans la métropole de Paris. En revanche, il est incompréhensible que la mairie encourage l'usage de l'automobile au centre de Saint-Mandé, sur d'aussi courtes distances que celles de notre ville en créant de nouvelles places de parking.

**En matière d'urbanisme, l'offre crée la demande et non l'inverse.** Pour infléchir les comportements il faut créer les aménagements nécessaires car sans piste cyclable, nul ne se risque à faire du vélo en ville et sur des trottoirs réduits à la portion congrue, on marche mal et peu.

Il faut donc garder cette voie de circulation supprimée pour **maintenir le double sens des bus sur l'avenue de Gaulle** et ainsi une desserte optimale du centre-ville par les transports collectifs, **en leur permettant de se croiser en circulation alternée** (comme c'était le cas début avril avec les travaux en cours).

C'est d'autant plus nécessaire que la rue Sacrot est peu adaptée au trafic de bus et qu'il est dommage de couper ce qui pourrait être un corridor écologique entre la coulée verte et le bois de Vincennes.

En élargissant les trottoirs, en gardant les couloirs de bus, le trafic résiduel des voitures sera suffisamment ralenti pour assurer une meilleure cohabitation des automobiles avec les cyclistes, grands oubliés de ce projet.

Il est encore possible d'adapter la ville au changement climatique à condition de mener des politiques véritablement en rupture. Cela passe nécessairement par une accélération de la transition et de l'accompagnement vers des mobilités bas carbone.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : [saintmande.respire@gmail.com](mailto:saintmande.respire@gmail.com)

Twitter et Facebook :

@SAINTMANDE.RESPIRE

## La Gauche Unie



### Retour sur logement social...

**A**u moment où la gentrification de notre commune s'accélère avec la rénovation de nombre de ses quartiers, des Saint-Mandéens sont contraints de quitter notre ville faute de pouvoir trouver à s'y loger à des loyers raisonnables.

Parmi eux, **des locataires dont le logement est mis en vente, des gardiens d'immeuble partant en retraite, des personnes perdant leur logement de fonction, soit des personnes** qui bien qu'ayant parfois vécu vingt ans, trente ans voir plus dans notre commune doivent la quitter à contre coeur.

Cette situation est inadmissible et pose à nouveau la question du logement social et de son insuffisance.

Certes, avec la nouvelle mandature, on a pu constater plus de pragmatisme devant ce dossier qui se heurtait auparavant à un

véritable sectarisme. Mais nous sommes loin d'une véritable politique du logement et d'atteindre les objectifs qui sont les nôtres au terme des dispositions légales.

A Saint-Mandé, le logement est cher et rare d'autant qu'avec l'approche des JO, il semblerait que de plus en plus d'offres locatives soient proposées en meublé, ce qui autorise des baux dérogatoires...

Cette insuffisance de logements sociaux sur la commune n'en rend que plus exigeantes les conditions dans lesquelles doit s'effectuer la sélection des candidats. Celle-ci doit bien évidemment se faire dans des conditions d'impartialité absolue avec **la garantie que la priorité soit accordée aux dossiers les plus urgents.**

C'est pourquoi la mise en place d'une commission d'attribution réclamée par l'opposition depuis des années s'impose.

**Seule une commission pluraliste est gage d'impartialité**, a fortiori lorsqu'il y a malheureusement très peu de logements à attribuer.

Il a toujours été impossible d'obtenir la mise en place d'une telle commission et le changement de la tête de l'exécutif municipal n'a rien changé.

Lors du dernier conseil municipal, **j'ai de nouveau posé la question**, ce à quoi le Maire a répondu que ce n'était pas la ville qui attribuait les logements sociaux. Or, ceci est **en grande partie inexact.**

Les conventions par lesquelles la commune apporte son soutien à des opérations de logement sociaux sous forme de garantie d'emprunt ou de surcharge foncière (plusieurs de ces conventions étaient soumises à l'approbation du dernier conseil) prévoient qu'en contrepartie, **la commune se voit réserver un petit nombre de logements** pour lesquels elle devra soumettre des candidats.

Si ce n'est pas la commune qui au final va désigner le bénéficiaire d'un de ces logements, en revanche **c'est bien elle qui opère une pré-sélection en proposant des candidats de son choix.**

Alors ne jouons pas sur les mots : **il y a bien un choix effectué par la commune.** L'impartialité exige que ce choix soit opéré par une commission pluraliste et non par une seule personne,

fusse le maire de la commune ou quelques personnes de son entourage.

Du reste, on comprend mal cette réticence de la majorité municipale à accepter que l'attribution de logements, de places en crèche ou de subventions soit décidée par des commissions qui seraient mises en place par le conseil municipal en respectant le pluralisme, sauf à considérer qu'elle cherche à privilégier un entre soi peu démocratique.

Geneviève Touati (PS)

[g.touati@wanadoo.fr](mailto:g.touati@wanadoo.fr)

## La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

**N**ous profitons de cette 2<sup>e</sup> tribune avec Lena Etner, Pierre Loulgergue et Stéphane Robin pour vous inviter à participer aux cérémonies de commémoration de la ville.

Le 30 avril, Saint-Mandé organisera la journée nationale du souvenir de la déportation et honorera, entre autres, la mémoire des 19 jeunes filles de l'orphelinat de la rue Grandville déportées parce que juives.

Puis, la France commémorera la Victoire du 8 mai 1945.

Contrairement à ce que vous pensez peut-être, ces cérémonies ne sont pas réservées aux militaires et aux élus. Elles sont ouvertes à tous !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour honorer la mémoire des anciens combattants !

Et vous pouvez déjà noter que nous commémorerons la Libération de Saint-Mandé le 25 août et l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale le 11 novembre.

Béatrice Dorra

[beatrice@dorra.fr](mailto:beatrice@dorra.fr)

## PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



**JULIEN WEIL**  
Maire de Saint-Mandé  
Vice-président du Conseil  
Départemental du Val-de-Marne  
Reçoit sur rendez-vous.



**FLORENCE CROCHETON-BOYER**  
1<sup>ère</sup> adjointe, déléguée à la  
transition écologique et numérique,  
à l'urbanisme, aux grands projets et  
aux mobilités.  
Reçoit sur rendez-vous.



**ALAIN ASSOULINE**  
2<sup>e</sup> adjoint, délégué à la solidarité,  
à la santé, aux séniors, aux liens  
entre les générations et aux  
handicaps.  
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur  
rendez-vous.



**ÉVELINE BESNARD**  
3<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux familles  
et à la petite enfance.  
Reçoit sur rendez-vous.



**JEAN-PHILIPPE DARNULT**  
4<sup>e</sup> adjoint, délégué aux ressources  
humaines, aux affaires juridiques et  
à la sécurité publique.  
Reçoit un samedi matin sur deux sur  
rendez-vous.



**CHRISTINE SEVESTRE**  
5<sup>e</sup> adjointe, déléguée aux sports et  
à la vie associative.  
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



**MARC MÉDINA**  
6<sup>e</sup> adjoint, délégué au budget, à  
l'évaluation des politiques publiques  
et à l'administration générale.  
Reçoit le lundi à partir de 18h.



**MARIA TUNG**  
7<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la jeunesse, à  
la vie locale et au vivre-ensemble.  
Reçoit sur rendez-vous.



**THOMAS BOULLÉ**  
8<sup>e</sup> adjoint, délégué à la vie scolaire  
et périscolaire.  
Reçoit sur rendez-vous.



**MARIANNE VÉRON**  
9<sup>e</sup> adjointe, déléguée à la  
propreté, au cadre de vie, à la  
redynamisation du commerce local  
et au développement économique.  
Reçoit sur rendez-vous.



**JACQUES GUIONET**  
10<sup>e</sup> adjoint, délégué aux affaires  
culturelles, à l'enseignement  
artistique et au patrimoine.  
Reçoit sur rendez-vous.



## PHARMACIES DE GARDE

### DIMANCHE 7 MAI

**Pharmacie de l'avenue**  
95, avenue de Paris  
Tél. 01 43 28 22 25

### LUNDI 8 MAI

**Pharmacie du Rocher**  
108, bis avenue du Général  
de Gaulle  
Tél. 01 43 28 13 16

### DIMANCHE 14 MAI

**Pharmacie République**  
39, rue de Montreuil  
à Vincennes  
Tél. 01 43 28 07 77

### JEUDI 18 MAI

**Pharmacie Vilette**  
2, place Jean Spire  
Lemaître à Vincennes  
Tél. 01 43 28 16 64

### DIMANCHE 21 MAI

**Pharmacie des Laitières**  
3, rue des Laitières  
à Vincennes  
Tél. 01 43 28 07 42

### DIMANCHE 28 MAI

**Pharmacie du marché**  
11, avenue du Général  
de Gaulle  
Tél. 01 43 28 34 55

### LUNDI 29 MAI

**Pharmacie Jeanne d'Arc**  
2, rue Jeanne d'Arc  
Tél. 01 43 28 10 82

### DIMANCHE 4 JUIN

**Pharmacie de la Mairie**  
57, rue de Fontenay  
à Vincennes  
Tél. 01 43 28 06 29

## PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Eden Atlan est spécialiste du  
fonctionnement psychique en  
psychologie du développement :  
réalisation d'examens  
psychologiques et thérapies  
individuelles pour les enfants  
et adolescents et thérapies de  
groupes (enfants/ados-parents),  
**Rendez-vous sur Doctolib ou au**  
**07 56 84 25 08**  
**10, avenue Foch**  
**94160 Saint-Mandé**

## C@FÉ NUMÉRIQUE

*"Le numérique qui favorise  
le lien social"*

Découverte d'applications,  
atelier jeux de mémoire et  
d'attention (exclusivement sur  
tablettes qui seront fournies)  
en respectant le rythme des  
participants (12 personnes  
max).

**Participation sur inscription  
auprès du CCAS au 01 49 57  
78 50**

**Mardi 16 mai de 14h à 16h**  
**Cresco - Salle des expositions**

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Consultation du projet et  
renseignements à l'accueil des  
services techniques 4<sup>e</sup> étage  
10, place Charles Digeon et sur  
le site de la Ville  
[www.saintmande.fr](http://www.saintmande.fr)

## 🇫🇷 COMMÉMORATION

**78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945**  
Lundi 8 mai à 11h au monument aux morts.

## AGENDA DES SENIORS

**Mardi 9 mai de 14h30 à 17h**

Bal et goûter en Salle des Fêtes  
6 € Saint-Mandéen non imposable / 12 € Saint-Mandéen / 20 € hors commune.

**Jeudi 15 juin de 10h à 12h**

Pause nature : Marche douce, activités ludiques et créatives en harmonie avec la nature  
10 € Saint-Mandéen non imposable / 20 € Saint-Mandéen / 25 € hors commune.

**Mardi 13 juin de 14h à 16h**

Atelier œnologie  
7 € Saint-Mandéen non imposable / 14 € Saint-Mandéen / 18 € hors commune.

**Informations et inscriptions au 01 49 57 78 04**

## NOUVEAUX TARIFS VÉLIB'

**Revalorisation d'1€ du tarif V-Max standard et des tarifs d'usage du VAE**

Abonnements de longue durée : révision **uniquement sur le tarif standard de l'abonnement V-Max**. Nouveau tarif : 9,30€ par mois (hormis tarifs jeune, senior, solidaire).

Les tarifs d'usage du VAE, dans le cadre de l'abonnement V-Max, augmentent aussi d'1€ à la mi-mai, soit :

- 1€ de plus pour tout trajet supplémentaire en VAE non inclus dans l'abonnement
- 1€ de plus pour la 1/2 heure supplémentaire en VAE pour un trajet de plus de 45 minutes.

Les pass de courte durée, le Pass 24h électrique et le Pass 3 jours incluront désormais 5 trajets par 24h au lieu de 6 et le trajet supplémentaire en VAE coûtera 1€ de plus.

## LE TEMPS DES AIDANTS

"Bientraitance/maltraitance, quels repères ?"

**Jeudi 11 mai de 14h30 à 16h**

Centre de soins municipal • 2, place Charles Digeon  
**Inscriptions au 01 49 57 78 89**

### Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

#### LA DÉCLARATION D'OCCUPATION DES LOGEMENTS : NOUVELLE OBLIGATION DES PROPRIÉTAIRES



Maître Maxime Urphéant  
Notaire à Saint-Mandé

[maxime.urpheant@paris.notaires.fr](mailto:maxime.urpheant@paris.notaires.fr)



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les propriétaires d'un bien immobilier bâti à usage d'habitation sont soumis à une nouvelle obligation de déclaration d'occupation de leurs logements.

#### En quoi consiste cette déclaration ?

La taxe d'habitation étant totalement supprimée pour les résidences principales à partir de 2023, cette nouvelle formalité est destinée à **habilitiser les informations connues du fisc**, afin que chacun soit imposé correctement, en vue de l'établissement des avis d'imposition de :

**La taxe d'habitation sur les résidences secondaires**, taxe due si vous possédez un logement meublé qui n'est pas votre résidence principale,

**La taxe sur les locaux vacants (TLV)**, taxe due si vous possédez un logement vacant depuis au moins un an, et que celui-ci se situe dans une zone tendue,

**La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)**, taxe due si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un logement à usage d'habitation vacant depuis plus de deux ans (au 1<sup>er</sup> janvier de

l'année d'imposition), et situé dans une commune qui a décidé de mettre en place la THLV.

#### Quelles sont les informations qui doivent être fournies ?

L'administration fiscale exige notamment les informations suivantes : les modalités d'occupation du local, la nature de l'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant, c'est-à-dire non meublé et non occupé), l'identité des occupants, la période d'occupation (ou de vacance) du ou des locaux (début, fin de la période d'occupation), et de manière facultative le loyer mensuel hors charge.

#### Qui est concerné par cette déclaration ?

Toute personne propriétaire **en totalité ou en indivision** d'un local affecté à l'habitation est soumise à cette nouvelle déclaration d'occupation. La déclaration s'applique : aux personnes physiques, aux personnes morales (**notamment aux SCI**), aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs,

**y compris lorsque le bien est géré par un tiers** (agence immobilière, administrateur de biens), aux propriétaires résidant en France **ou à l'étranger** (s'ils possèdent un bien en France). Attention, en cas de démembrement, **seul l'usufruitier** devra réaliser la déclaration !

#### Quel est le délai pour faire cette déclaration ?

Cette déclaration doit impérativement être faite à l'administration fiscale **au plus tard le 30 juin 2023**.

#### Comment faire cette déclaration ?

La déclaration s'effectue en ligne, sur le site internet <https://www.impots.gouv.fr/> dans votre espace Particulier onglet « Biens immobiliers ». Elle doit être effectuée pour chaque bien, séparément.

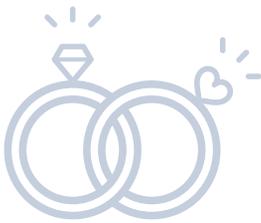
Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



### Bienvenue à...

Raphaël LE SAUCE (05/03) ■ Kayla DOUGLAS (06/03) ■ Eliah CACOUB (12/03)  
 ■ Ezra BEN ITAH (23/03) ■ Malo CARRERE (28/03) ■ Jaylan NAVARRE (30/03).



### Ils se sont unis

Clément ELBEZ et Nina EL BAZ (02/03) ■ Andrew BELLAICHE et Keren NAHUM (08/03) ■ Natanael SULTAN et Danielle NIR (17/03) ■ David ZANA et Jennifer GUEZ (22/03).



13 AVRIL

Nelson DA FONSECA CASTILHO et Ilien del Carmen ABREU DEPESTRE unis par Christine SEVESTRE



### Il nous ont quitté

Daniel MAWART (82 ans) ■  
 Brigitte GAUTIER (89 ans).

## 100 BOUGIES



Monsieur Hubert LAURENT a fêté ses 100 ans le 29 novembre dernier... Cependant, une hospitalisation suivie d'une longue rééducation ont empêché la traditionnelle visite de la Ville à la date prévue. « Ce fut un moment très apprécié par notre centenaire qui a un verbe très haut ! Il a d'ailleurs remercié chaleureusement le Maire pour les cadeaux » dit avec le sourire, Sylviane Antibe, du pôle seniors.

## DISPARITIONS

### DOCTEUR VALÉRIE BUFFARD

C'est avec tristesse que la Municipalité a appris le décès du Docteur Valérie Buffard survenu le 14 avril dans sa 52<sup>e</sup> année. Saint-Mandéenne de longue date, Valérie Buffard, dermatologue, s'est d'abord associée au Docteur Éric Wetterwald puis, en 2019, au Docteur Laurence Allanore, leur cabinet médical étant situé 28 avenue Quihou. Très humaine, à l'écoute de ses patients, aimant la vie et combattive, Valérie Buffard était aussi extrêmement bienveillante et généreuse. Au nom du Conseil municipal, le Maire, Julien Weil adresse à ses enfants, Maxime, Lise et Alexandre, sa famille et ses proches, ses plus sincères condoléances.

### DOCTEUR DYLAN DAVID FERNANDES

La Municipalité a la très grande tristesse de vous faire part du décès du Docteur Dylan David Fernandes, pharmacien à Saint-Mandé survenu le 17 avril dernier. Propriétaire de la pharmacie de la Grande Place au 180 avenue Gallieni, Dylan David Fernandes était une personnalité très appréciée des Saint-Mandéens qui le côtoyaient au quotidien.

À sa fille, Lara Fernandes-Béziau, à Mathilde Béziau, sa compagne, à Élise et Manuel Fernandes, ses parents ainsi qu'à ses frères et sœurs, Victoria, Jessy et Jaime Fernandes, le Maire, Julien Weil adresse au nom du Conseil municipal ses plus sincères condoléances.



## CONFIER LES CLÉS DE VOTRE COPROPRIÉTÉ A VOTRE NOUVEAU SYNDIC DE PROXIMITÉ

### NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER

- Une réelle présence
- De la réactivité
- Une communication efficace
- Un réel rapport de confiance

SAS KEYS IMMO - 10 AVENUE BENOIT LEVY 94160 SAINT-MANDE  
01.84.23.19.67  
CONTACT@KEYS-IMMO.FR  
WWW.KEYS-IMMO.FR



**galian**



*RENCONTRES SPORTIVES DANS LE CADRE DU  
JUMELAGE AVEC LA VILLE ALLEMANDE D'ESCHWEGE*  
**Tennis • Pétanque • Échecs • Hand-ball**

